

## dossier médical global

### La prévention encouragée

Pour les 45-75 ans, une consultation centrée sur la prévention est à 100 % remboursée. Raison de plus de confier son DMG à son généraliste.

PAGE 2

## dents saines

### L'enfance décisive

Se brosser les dents, diminuer les sucres et visiter le dentiste : trois règles d'or à adopter dès la prime enfance.

PAGE 6

## alimentation

### Stop, n'en jetez plus!

Nos poubelles débordent de nourriture gaspillée : une responsabilité collective et individuelle.

Trucs et astuces pour agir.

PAGE 8

## international

### Un "Mondial" de la santé

Le droit à la santé et la protection sociale ne peuvent rester le privilège des pays riches. La Mutualité chrétienne s'engage pour le Sud.

PAGE 13



## La chirurgie esthétique doit être encadrée

PAGE 7

## Un module de prévention pour les 45-75 ans

Conseils d'hygiène de vie, vaccins, dépistages... : le médecin de famille est certainement la personne la mieux placée pour aborder avec son patient les questions relatives à la prévention et centraliser toutes les données de santé le concernant. Dorénavant, ce suivi préventif sera encouragé et formalisé, tout particulièrement pour les personnes âgées de 45 à 75 ans.



**A côté de son activité de soins au sens strict, le médecin généraliste est, ou se doit d'être, le référent des problèmes de santé effectifs ou potentiels de son patient.** Depuis de nombreuses années déjà, le dossier médical global (DMG) est l'instrument par excellence qui entend renforcer le rôle central du médecin de famille et permettre à celui-ci d'avoir une vue globale sur la santé de son patient (lire : "Vous n'avez pas encore de dossier médical global?"). L'objectif est clairement d'améliorer

la qualité de la prise en charge de la santé du patient.

Dans cette prise en charge globale, le suivi préventif du patient, tout au long des contacts qu'il entretient avec lui, est d'une importance capitale. La plupart des médecins généralistes en sont convaincus. Bon nombre abordent divers aspects de prévention au fil de leurs consultations ou prennent même l'initiative de contacter leurs patients pour leur rappeler l'échéance d'une vaccina-

tion ou leur conseiller de pratiquer un examen de dépistage.

### DMG+

Afin d'encourager les médecins de famille à pratiquer ce suivi préventif et à systématiser le dépistage des risques de santé, les organes de concertation médico-mutualistes ont décidé d'intégrer un module de prévention dans le DMG et d'octroyer un honoraire supplémentaire annuel au médecin gestionnaire du DMG qui s'engage à gérer ce module de pré-

vention avec son patient (1). Dans un premier temps, seules les personnes âgées entre 45 et 75 ans sont visées par cette mesure qui entre en application ce 1<sup>er</sup> avril 2011. La perspective est d'étendre cette disposition à d'autres catégories d'âge, après une évaluation qui sera réalisée début 2013.

Ce module consiste en une check-list d'items que le médecin généraliste examine avec le patient, en fonction de son âge et de son genre (voir ci-contre)(2). Ces items concernent les thèmes suivants :

- > les conseils relatifs au mode de vie
- > l'anamnèse et l'examen clinique axés sur le système cardiovasculaire,
- > les examens de dépistage du cancer,
- > la vaccination,
- > les dosages biologiques (glycémie, cholestérol...),
- > la santé mentale (dépression, stress...)

La consultation de prévention pourra s'effectuer lors de tout contact entre le médecin généraliste et le patient qui lui a confié son DMG. Soit le médecin profitera d'une consultation ou d'une visite à domicile pour parcourir, avec le patient, la check-list et examiner les actions à entreprendre, soit il suggérera un rendez-vous ultérieur pour ce faire. Il est également souhaitable que le patient interpelle son médecin de famille à propos de ce module de prévention. Concrètement, le médecin tiendra à jour, dans le DMG de son patient, toutes les informations concernant les items à suivre pour lui.

### Un remboursement intégral

Pour gérer le module de prévention de son patient, le médecin de famille

### La check-list de prévention

1. Conseils alimentaires et activité physique + tabac et alcool.
2. Anamnèse et examen clinique cardiovasculaire dont acide acétylsalicylique (groupe à risque).
3. Dépistage cancer colorectal, cancer du col de l'utérus, cancer du sein (mammotest)
4. Vaccination : diphtérie, tétanos, grippe, pneumocoque.
5. Glycémie (diabète) (à partir de 65 ans), créatinine et protéinurie (groupe à risque), lipide (à partir de 50 ans).
6. Santé mentale

perçoit un honoraire supplémentaire de 10,14 euros par an (3). Ce supplément peut être facturé lors d'une consultation ou d'une visite à domicile qui cristallise la systématisation via la check-list.

Tout comme l'honoraire d'ouverture et de renouvellement du DMG, cet honoraire est entièrement remboursé par l'assurance soins de santé obligatoire. Pour éviter de déboursier lui-même l'argent, le patient peut demander l'application du tiers-payant (le médecin se faisant payer directement par l'organisme assureur du patient). Dans ce cas, l'honoraire de la consultation ou de la visite associée à cette consultation de prévention bénéficie également du tiers-payant.

// JD

## Vous n'avez pas encore de dossier médical global ?

**Il n'est jamais trop tard pour bien faire! Confiez à votre médecin généraliste la gestion de votre DMG. Vous gagnerez en qualité dans la prise en charge de votre santé et ferez de substantielles économies.**

**Grâce à un meilleur échange de données médicales entre votre médecin traitant et d'autres médecins consultés, le DMG permet d'éviter des prescriptions contradictoires et/ou de refaire inutilement des examens identiques.** Il améliore ainsi la coordination et la qualité des soins. Il facilite aussi le suivi de votre calendrier de vaccination et des examens de dépistage conseillés.

Par ailleurs, si vous souffrez du diabète de type 2 ou d'insuffisance rénale grave, le DMG est le sésame pour accéder à certaines prestations et avantages offerts via ce qu'on appelle les trajets de soins (1). Le fait de conditionner le bénéfice de nouvelles prestations au DMG s'amplifiera à l'avenir, l'objectif étant de faire du médecin traitant le référent du patient, et de récompenser cette fidélité.

### Une procédure simple et souple

Pour confier la gestion de votre DMG au médecin généraliste de votre choix, rien de plus simple : il vous suffit de lui en faire la demande lors d'une consultation ou d'une visite à domicile. Vous pouvez également le faire pour vos enfants.

Ouvrir un DMG ne coûte rien. Votre médecin vous réclamera 28,15 euros (honoraire en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011) mais ce montant vous sera intégralement remboursé par votre mutualité sur base de votre attestation de soins (code n°102771). Vous pouvez aussi demander au médecin d'appliquer le tiers payant pour ne pas devoir avancer l'argent.

Le renouvellement du DMG est également très simple : chaque année, vous pouvez demander à votre médecin de prolonger votre DMG. Mais une prolongation administrative est possible a posteriori pour autant qu'une consultation ou une visite de votre médecin ait eu lieu durant les deux années calendrier précédentes. Dans ce cas, c'est la mutualité qui verse l'honoraire du DMG directement à votre médecin.

Bien entendu, vous êtes libre de désigner à tout moment un autre médecin généraliste pour gérer votre DMG. Dans ce cas, votre nouveau médecin de famille doit demander à l'ancien de lui transmettre votre dossier. Il ne pourra cependant pas percevoir les 28,15 euros pour la gestion du dossier

si l'ancien médecin a déjà perçu cette somme pour la même année calendrier.

### Des avantages financiers

Grâce au DMG, vous bénéficiez d'une réduction de 30% sur votre quote-part personnelle pour toutes les consultations chez votre médecin de famille et chez tout médecin généraliste ayant accès à votre DMG. Si vous êtes malade chronique ou avez 75 ans ou plus, cette réduction s'applique aussi lors des visites à domicile.

Par ailleurs, vous êtes remboursé du supplément de permanence de 3 euros (tarif en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2011) facturé par votre médecin traitant (ou par tout médecin généraliste ayant accès à votre DMG), lors des consultations du soir.

Enfin, vous bénéficiez d'une réduction de 5 euros (2 euros pour les Bim et Omnio) sur votre quote-part personnelle lors de la première consultation annuelle chez certains médecins spécialistes, après y avoir été envoyé par votre médecin de famille.

(1) Voir En marche du 7 octobre 2010

(1) Arrêté royal du 9 février 2011 modifiant l'article 2, A, de l'annexe à l'AR du 14 septembre 1984 établissant la nomenclature des prestations de santé en matière d'assurance obligatoire soins de santé et indemnités - MB du 3 mars 2011.

(2) Cette check-list, élaborée par le Conseil national de promotion de la qualité, reprend les éléments de prévention qui, dans la littérature médicale internationale, ont démontré leur pertinence et leur opportunité pour les 45-75 ans.

(3) Le numéro de nomenclature est le 102395.

### Témoignage

Annie, 52 ans, est enchantée d'avoir confié son DMG à son médecin de famille : "Ma généraliste et moi avons véritablement construit une relation de confiance. Depuis près de dix ans, elle centralise toutes les informations utiles sur ma santé et j'ai pris le réflexe de demander aux spécialistes que je consulte de lui envoyer les données et résultats d'examen qui me concernent. Globalement, à part des maux de dos qui s'accroissent, je m'estime en bonne santé. Mais le fait que mon médecin rassemble toutes ces données depuis des années me rassure. Régulièrement d'ailleurs, elle fait le point avec moi sur une série de points : les vaccins que je devrais renouveler, les dépistages conseillés... J'ai déjà aussi fait quelques fois des prises de sang pour vérifier le taux de cholestérol, les risques de diabète, etc. Par ailleurs, grâce au DMG, les consultations chez le généraliste sont mieux remboursées. Il n'y a pas de petites économies! Sur tout quand toute la famille a le DMG, ce qui est notre cas".

L'exemple d'Annie montre que le DMG, contrairement à l'idée encore fort répandue, n'est pas destiné exclusivement aux personnes en mauvaise santé ou âgées, même s'il est certain que celles-ci en tirent de grands bénéfices. Alors que l'on se plaint d'une prise en charge médicale trop morcelée, par spécialité, le médecin généraliste est véritablement le seul prestataire de soins qui puisse avoir une vision globale de la santé du patient. Encore faut-il lui en donner le temps et les moyens (notamment informatiques). Le DMG est en tout cas l'un des leviers de cette politique de santé. Et l'intégration d'un module de prévention pour les 45-75 ans une nouvelle impulsion dans la mission préventive du médecin généraliste.

// JD

A suivre...

## Idoles et causeries de comptoirs

Personnages particuliers que ces jeunes fans au bord de l'évanouissement face à une starlette naissante, comme Justin Bieber? Assurément par l'intensité de l'émotion et l'hystérie. Mais sommes-nous tous si éloignés des sentiments qui les meuvent?

Elles étaient plus de 18.000 à Anvers ce 31 mars. Une foule de jeunes filles, les joues marquées à l'effigie d'un certain JB. Cœurs et calicots aux propos enflammés disent les sentiments qu'elles vouent toutes à la star. Justin Bieber n'a que 17 ans, son premier single n'a pas deux ans, mais il est au cœur de ce que certains qualifient de "Biebermania". Avec son look soigné, sa gueule d'ange et ses chansons quimauves, la star canadienne n'en finit pas de faire succomber les petites miss. Entre 10 et 18 ans, elles sont nombreuses à nourrir à son égard des sentiments ardents. D'autant qu'il s'ingénie à se présenter tel le petit ami idéal, allant jusqu'à baptiser un cocktail 100% fruits à son nom. Assister à son concert, croiser son regard, le toucher peut-être, elles en rêvent. Pour satisfaire leur progéniture, quelques parents ne reculent devant aucun sacrifice. Le 31 mars début d'après-midi, certains ont traversé la Belgique dans l'espoir d'acheter à leurs fillettes une place pour le concert pourtant complet de longue date. 30 minutes après la mise en vente des places, tout était vendu. Et pour ce qui est d'apercevoir l'égypte, le trajet fut vain, lui aussi. Voilà qui était pourtant une mise en pratique du leitmotiv de la star "never say never" (ne jamais dire jamais)!

### Exaltation toute relative

A côté de ce mouvement qui vire à l'obsession, d'autres jeunes voient Justin comme "un petit gamin qui se la pète". "Tout le monde le déteste dans mon école. Il a fait un film sur sa vie et il s'y croit". Quoi qu'il en soit, au Sportpaleis, une véritable hystérie collective déchire les oreilles tout autant que la musique servie à tout rompre. Les plus critiques dénonceront les play-back, ils diront la voix de Bieber trop fluette et instable - l'ado mue -, ses talents de pianiste ou de batteur forts relatifs. Les plus soucieux de la santé physique des jeunes leur prédirent des acouphènes au sortir de la prestation. Quant à la santé mentale...

### Comme un passage naturel

La psychopédagogue Eliane De Vleeschouwer (Association Française Dolto) observe: "Le culte des stars déchaîne des manifestations de masse impressionnantes où les jeunes sont en majorité. (...) Au-delà de ce phénomène de mode qui est particulièrement important pour les adolescents, mais qui l'est aussi pour beaucoup d'adultes, les 'stars' sont pour les jeunes des objets d'identification" (1). Les modèles permettent de grandir. Et les parents n'assurent cette fonction que pendant un temps. Certes, ils sont les "premières vedettes" des enfants mais l'adolescence les détrônent pour s'envoler vers d'autres images idéalisées, pour se projeter par procuration dans une vie rêvée.

Toutes les générations sont passées par là. Il suffit de penser aux engouements pour Cloclo, Marilyn ou Johnny. Rien d'inquiétant apparemment. Sauf à rester accroché à ces modèles irréalistes,

à "collectionner [sa vie durant] de manière obsessionnelle tout ce qui concerne cette image aux dépens de sa personnalité propre".

A l'adolescence, l'idéalisation du héros battrait son plein, pour sagement décliner avec l'âge. Une histoire très personnelle animerait le jeune qui affiche son idole au mur de sa chambre, écrit son nom dans toutes les marges de ses cahiers,

"MI-SÉRIEUX, MI-AMUSÉS", NE CÉDONONS-NOUS PAS TOUS À LA CURIEUSE INDISCRÉTION D'UN POTIN MONDAIN?

s'habille à sa façon... "Cette relation personnelle est celle d'un amour idéalisé. Elle s'accompagne parfois d'une sorte de dialogue intérieur avec son 'ami imaginaire' dont le jeune rêve de partager la vie; il devient son confident, voire son conseiller. Les célébrités s'intègrent parfois dans la vie du public comme des

proches; elles deviennent des 'étrangers intimes'", explique le rédacteur en chef de sciences humaines, Jean-François Dortier (2). Entre affirmation et confrontation, l'adulte se construit.

### Tous friands d'indiscrétion?

Mais l'attraction des "peoples" ne se limite pas à la seule adolescence, ni ne s'explique par la seule fascination pour les êtres qu'ils sont - ou plutôt qu'ils exhibent, parfois de manière extrêmement travaillée. Combien de produits marketing ne se cachent-ils pas, d'ailleurs, derrière les étoiles filantes du star-system?

Le goût pour le "people" nous atteint tous - petits et grands. Avec dévotion pour certains, avec distance pour d'autres. Avec constance ou à d'une façon occasionnelle. "Mi-sérieux, mi-amusés", ne cédonons-nous pas tous à la curieuse indiscrétion d'un potin mondain? Et ce, depuis la nuit des temps, rappelleront certains dans la suite du sémiologue Roland Barthes ou du sociologue Edgar Morin. Tous deux avaient établi une analogie entre les potins modernes et la mythologie antique, entre les stars contemporaines et les dieux de l'Olympe.

"Les aventures de héros sont un opérateur de constitution du rapport à soi, aux autres, au monde", explique la sociologue des médias Sabine Chalvon-Demersay. Et Jean-François Dortier d'expliquer: discuter de la vie privée de ces héros serait une manière d'expérimenter mentalement des situations de vie, de juger de comportements, d'émettre des jugements moraux, d'affronter des épreuves en pensée, d'explorer des situations inconnues. De se construire, en somme.

Alors, causons-en! Moins en fonction des bruits de couloirs, qu'au gré de ce que leurs œuvres suggèrent. Bieber rend pop l'amour adolescent fait de "toujours" et de "jamais". Brassens chantait qu'il n'y a pas d'amour heureux. Balavoine demandait qui pouvait remplacer le besoin par l'envie... La matière ne manque pas.

// CATHERINE DALOZE

Panorama social

## Le guide des législations sociales mis à jour

PROMOTION JUSQU'AU 30 AVRIL!

Le service social de la Mutualité chrétienne publie la sixième édition de son "Panorama social". Une mine d'informations sur les législations sociales et dispositifs sociaux en vigueur dans notre pays.

Très pratique (format A5), l'ouvrage se divise en quatre parties: la sécurité sociale, l'aide sociale, les dispositifs particuliers aux publics fragilisés et les législations et réglementations spécifiques. Tous les sujets sont dotés d'un symbole permettant d'identifier les publics concernés: les personnes malades, handicapées, âgées et/ou à faibles revenus.

En tant que membre de la MC, vous pouvez acquérir le "Panorama social" (896 p) au prix promotionnel de 32 euros (frais de port compris) si vous le commandez avant le 30 avril prochain. Dès le 1<sup>er</sup> mai, il sera vendu en librairie au prix de 52 euros.

>> Envoyez votre commande (en mentionnant vos nom et prénom, adresse et numéro de membre) par courrier au Service social de la MC, chsée de Haecht, 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles ou par fax au 02/246.49.88. Vous pouvez aussi remplir le bon de commande sur [www.mc.be/panoramassoc](http://www.mc.be/panoramassoc)

En marge...

## Gérer l'imprévu

Il n'y a même pas un an, le journaliste qui aurait annoncé une succession de soulèvements populaires dans l'ensemble des pays arabes se serait heurté en nos régions à une incrédulité générale. Même les services secrets occidentaux, y compris les français pourtant si attentifs au Maghreb, n'ont pas prévenu leurs gouvernements qu'une révolte couvait en Tunisie. Sinon, comment expliquer que Madame Aliot Marie, Ministre des affaires étrangères, ait imprudemment continué à entretenir des relations amicales avec l'entourage de Ben Ali jusqu'à la veille du renversement de celui-ci?

Et maintenant, que doivent faire nos gouvernements face à une situation dont les repères se brouillent? L'aspiration des peuples à une vie démocratique et à l'éradication de la corruption doit être respectée et soutenue. Mais ce n'est pas simple. Voilà des décennies que les diplomates américains et occidentaux axent leur politique sur la croyance que les autocrates qui gouvernent les pays arabes endiguent la menace islamiste et ... garantissent l'approvisionnement en pétrole.

Il était encore moins prévu qu'une partie importante du peuple libyen tente de congédier son fantasque guide suprême Kadhafi. Les chefs d'Etat occidentaux, de Sarkozy à Obama, ont bonne mine après avoir rendu les honneurs à celui qu'ils consi-

déraient comme un prestigieux repent de ses actes terroristes. Après le tapis rouge flatteusement déroulé, les bombes! Les Nations-Unies, non sans hésitation, ont permis aux avions de l'Otan de bloquer la contre-offensive des soldats de Kadhafi et d'éviter ainsi le massacre des insurgés. L'urgente nécessité de cette intervention dans les affaires intérieures de la Libye est peu contestée. Mais parmi les objections qu'elle soulève, il en est une embarrassante: comment justifier la fermeté à l'égard de Kadhafi et l'attentisme prudent à l'égard des dictateurs du Bahrein, du Yémen ou de Syrie qui, eux aussi, font tirer sur leurs opposants? On peut comprendre que les coûteuses difficultés de sortir des guépiers de l'Irak et de l'Afghanistan invitent à la circonspection. En outre, les Etats-Unis ménagent leurs alliés du Proche Orient, fournisseurs de pétrole et de bases militaires.

Finalement, le printemps arabe accule les Occidentaux, défenseurs de la démocratie et des droits de l'homme, à une angoissante contradiction entre les idéaux proclamés et la politique appliquée. Les peuples contraignent à gérer l'imprévu d'un monde qui change rapidement. En tous cas, on sait déjà que les armes seules n'apporteront pas la solution.

DÉSIRÉ VÍHOUX

Astuces pour une vie plus magique...

Une araignée ou comment amadouer mes peurs

Nous allons d'abord pénétrer dans un magasin de farces et attrapes et y choisir une horrible bestiole. Celle qui nous fait le plus peur! Par exemple une araignée en plastique. Puis nous l'installerons parmi nos petits trésors, nous lui murmurerons des mots les plus gentils possible, nous lui donnerons un nom. Les jours suivants, nous tenterons de la palper, l'amadouer, et même la caresser.

Ah, ce cortège de peurs qui ont l'art de nous crisper, de nous paralyser. Celles des souris, serpents, guêpes. Celles de l'eau, de l'orage, du noir. Celles qui remontent à notre enfance. Celles qu'on nous a transmises.

Plus insidieuse et perverse, la peur d'entreprendre. Nous renonçons. Et nous voilà prisonniers, comme une mouche dans une toile d'araignée. Sauf que c'est nous qui avons construit la toile... Et cette très moche phrase: "Je ne suis pas capable". Et cette fichue peur de l'inconnu, parfois tétanisante. Alors on se racapote et c'est un autre cortège qui surgit: la peur de l'âge, de la maladie. La peur de vieillir, de mourir.

Ou la peur de perdre. Son partenaire. Peur de se perdre. Peur pour ses enfants, pour ses parents. Quelle chape de tensions et de crispations!

Et si l'on s'ébrouait une bonne fois pour chasser ces puces de peurs? Une bonne fois ou à petits pas. En apprivoisant notre horrible bestiole, en lui murmurant des mots doux, en la transformant peu à peu en complice. Alors, quand nous serons dans une situation de peur, nous répéterons son nom, nous sourirons et nous bondirons. Obstacle surmonté! Trouille vaincue! Avec comme récompense une formidable joie. Et la fierté. Et le désir d'avancer davantage en redressant la tête.

Une manière de transformer nos peurs en moteurs. Une manière de nous offrir quelques grammes de confiance, d'audace, de recul et d'humour.

ÉVELYNE WILWERTH

> Solidarité

Dans le cadre du lancement d'un 1er projet pilote de service citoyen en Belgique, la plateforme pour le Service Citoyen donne la possibilité à 50 jeunes de vivre une expérience unique d'engagement au service de la collectivité. Cette forme de volontariat mobilise le jeune pendant 5 mois, au cours desquels il s'investit au sein d'un organisme d'accueil appartenant aux domaines de l'environnement, l'aide aux personnes... Elle s'adresse aux 18 à 25 ans. Aucun diplôme ni compétence ne sont exigés. Sont visés, en particulier, les jeunes en recherche, en transition, en maturation, au chômage ou ayant abandonné leurs études. Remettre son dossier de candidature sur le site : [www.service-citoyen.be/comment-participer](http://www.service-citoyen.be/comment-participer)

INFOS > 02/256.32.44 - [DIRECTION.SERVICE.CITOYEN@GMAIL.COM](mailto:DIRECTION.SERVICE.CITOYEN@GMAIL.COM)

> Développement durable

Associations 21 est un réseau d'associations et d'organisations citoyennes qui travaillent dans différents secteurs de la société (environnement, culture, économie sociale, éducation,...). Avec l'aide de ses membres, il a réalisé une boîte à outils à l'usage de la société civile : "Regards croisés sur le développement durable". Répondez à son questionnaire en ligne, vos avis et suggestions l'intéressent !

INFOS > [WWW.ASSOCIATIONS21.BE](http://WWW.ASSOCIATIONS21.BE)

> Quelle croissance?

Jamais sans doute la notion de croissance n'a été autant remise en question. C'est le cas, aussi, du Produit Intérieur brut (PIB), accusé de ne pas refléter correctement le bien-être de la population. Le pôle Education permanente de Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises (SAW-B) publie deux brochures consacrées à ces thématiques. Parmi les aspects abordés, celui de la fiabilité des indicateurs alternatifs de croissance. Et le rôle de l'économie sociale dans cette gigantesque mutation sociétale.

INFOS > VÉRONIQUE HUENS 071/53.28.38 - [WWW.SAW.BE](http://WWW.SAW.BE)

> Découverte nature

Nature & Progrès met à disposition un calendrier de portes ouvertes sur les jardins, habitats, gîtes, fermes et entreprises biologiques. A découvrir de mai à octobre, sur le territoire wallon et bruxellois. Le calendrier est téléchargeable sur le site [www.natpro.be](http://www.natpro.be) ou disponible sur simple demande écrite auprès de Nature & Progrès, rue de Dave, 520 à 5100 Jambes (demande avec 4 timbres pour les frais de port et mention des coordonnées postales).

> Etudes de médecine

Les études de base de médecine vont être ramenées de 7 à 6 ans. Ce changement n'entrera en vigueur que lors de la rentrée académique 2012. Le contenu et l'organisation des programmes doivent être adaptés. Les étudiants qui ont entamé ou sont sur le point d'entamer ces études poursuivront dans le système actuel. 2018 verra donc sortir une double promotion (ancien et nouveau régimes).

> Aide au Japon

La Croix-Rouge de Belgique organise une collecte de dons en ligne ou sur le compte 000-0000016-16 au profit des sinistrés du tsunami au Japon. Les dons sont intégralement reversés à la Croix-Rouge japonaise. INFOS > [WWW.CROIX-ROUGE.BE/](http://WWW.CROIX-ROUGE.BE/) - 02/371.31.11.

**Cannabis : une loi trop complexe**

**Infor-Drogues fait le point sur le cannabis et les règlements qui concernent cette drogue. Permis ou interdite? La question est récurrente. En cause, d'après l'association, une loi opaque et des termes flous.**

Fidèle à sa mission d'information, d'accueil et d'aide aux personnes en difficulté avec les drogues, Infor-Drogues tente de répondre aux questions qui lui sont posées en matière de consommation de cannabis, notamment. La question est loin d'être anodine. En Belgique, approximativement quatre jeunes sur dix, âgés de 15 à 24 ans, auraient déjà consommé du cannabis. Au travers d'un document d'une dizaine de pages, ces experts entendent clarifier – autant que possible – les contours de la législation. Mais ils fustigent la complexité de la loi, et en appellent à davantage de lisibilité.

Un exemple d'idée fautive : "Le cannabis : trois grammes, c'est légal".

Correction : "Le cannabis est toujours un produit illégal en Belgique. Il est interdit d'en posséder, même trois grammes, rectifie Infor-Drogues. S'ils sont en possession de moins, les consommateurs (non vendeurs) de cannabis de 18 ans et plus peuvent, dans certaines circonstances, ne pas être



© P. Rousseau/Belpress

poursuivis. Toutefois ces circonstances ne sont pas claires et cela peut induire en erreur beaucoup de gens".

Depuis les années 30 et l'inscription du "chanvre indien" dans la liste des stupéfiants interdits par la loi, la législation s'est considérablement étoffée et complexifiée. En 2003, de nouvelles lois et directives sont promulguées. On parle alors de "loi cannabis" qui modifie le statut de la substance par rapport aux autres drogues comme l'héroïne ou les amphétamines. Un an plus tard, un nouvel ajustement intervient. Au final, le caractère illégal du cannabis semble peu clair aux yeux de la population. "Quant à savoir ce que l'on risque, les cas de figure sont tellement nombreux qu'il n'est pas exagéré de prétendre que c'est impossible à dire", écrit Infor-Drogues. Entre ce qui serait toléré, interdit ou autorisé..., la confusion règne. Il semble complexe de prévoir quelle interprétation la police donnera, par exemple, à la notion de trouble de l'ordre public. Les textes parlent de "détention ostentatoire de cannabis dans un lieu public", de "détention dans un établissement scolaire ou à proximité"... Infor-Drogues en appelle à une révision des textes légaux. Avec, comme maîtres-mots, la simplification et le réalisme.

// CD

>> Plus d'infos : 02/227.52.52. [www.infordrogues.be](http://www.infordrogues.be) - Le document "Cannabis : permis ou interdit? Des questions citoyennes" est disponible en pdf sur demande à [courrier@infordrogues.be](mailto:courrier@infordrogues.be)

**Aider les personnes handicapées mentales à vivre la maladie ou le deuil**

**En raison d'une longévité croissante, bon nombre de personnes handicapées mentales sont ou seront confronté à la maladie ou la mort de leurs parents ou d'un proche. Comment les aider à traverser cette épreuve? Comment les accompagner, aussi, sur le chemin de leur propre maladie ou de leur fin de vie? Des albums et des carnets magnifiquement illustrés peuvent servir d'outils aux professionnels et aux familles.**

Interpellé par le thème du vieillissement des personnes handicapées mentales et soucieux de partager les expériences d'accompagnement, un groupe d'institutions bruxelloises, dénommé "Brux'Ainés", a conçu, en collaboration avec l'AFrAHM, une série d'outils destinés à accompagner les personnes adultes handicapées mentales confrontées à la maladie, à la fin de vie et au deuil.

"Vivre un chagrin après la mort d'un proche", le premier album, permet à la personne endeuillée de répondre aux questions qu'elle se pose sur la mort et les rites de l'enterrement. Il ouvre également la voie à l'expression (par le dessin, le collage, l'écrit...) et à la reconnaissance des émotions éprouvées lors du décès d'un proche. Des photos très réalistes et des pictogrammes reprenant les différentes émotions facilitent cette reconnaissance. A l'intention des personnes plus lourdement handicapées, ces supports visuels ont été reproduits sur 26 fiches plastifiées.

L'album didactique "Quelqu'un que tu aimes est très malade" se veut, lui, un outil pour aider la personne à comprendre et à vivre au mieux la maladie d'un proche. Cet événement majeur aura très certainement une forte influence sur sa vie quotidienne et, sans doute, sur son avenir. Il est donc important qu'elle puisse recevoir une information correcte et se faire une idée juste et réaliste de la maladie et de ses conséquences. Cet album est conçu dans la même optique que le précédent : la personne le parcourt à son rythme, avec la personne de son choix et le complète pour le faire sien.

Enfin, paru tout récemment, "Comment vivre le temps de la maladie? Un chemin à parcourir ensemble", a été pensé et conçu pour aider la personne handicapée mentale à vivre le temps de la maladie et, si tel est le cas, à se préparer à vivre les derniers moments de sa vie.

Conçu sous la forme d'une farde comprenant un guide d'accompa-

**Dépistage La prostate à toutes les sauces**

**Les tests de détection du cancer de la prostate, qui ont coûté près de quatre millions d'euros à la Sécu en 2009, ne cessent d'augmenter. Utiles, mais pas toujours, rappelle la Mutualité chrétienne. Qui en appelle à une certaine modération.**



© BSIP-Reporters

Depuis 2004, le nombre de cancers de la prostate reste stable. Il avoisine 9.000 nouveaux cas annuels. Le nombre de tests PSA – une valeur élevée de cet indicateur peut éventuellement être le signe d'une pathologie – réalisés dans le cadre du dépistage a explosé, lui, doublant quasiment entre 2000 et 2009. Il est aujourd'hui monté à 1,5 million de tests sanguins annuels. Aux yeux de la Mutualité chrétienne (MC), "le dépistage organisé du cancer de la prostate ne se justifie pas". En effet, des taux élevés de PSA ne prouvent pas l'existence d'un cancer. Ils en indiquent simplement la possibilité, aux côtés d'autres affections bénignes, comme une hypertrophie ou une inflammation de cet organe. Inversement, des taux peu élevés de PSA n'offrent pas la garantie d'une absence de cancer. En cas de PSA élevé, les médecins conseillent généralement de pratiquer une biopsie, susceptible d'indiquer si l'on se trouve face à un cancer à faible ou à haut risque en termes d'évolution. Finalement, étant donné les risques liés à une intervention lourde, seuls les cancers à haut risque doivent être traités.

La MC rappelle que les deux principales organisations de généralistes n'ont pas repris le test PSA dans la listes des examens préventifs recommandés. Elle estime que celui-ci n'est pas indiqué à des fins de diagnostic précoce chez les hommes ne présentant pas de plaintes et sans une information préalable. Elle souhaite que les deux organisations de médecins et les autorités publiques informent davantage les patients et les médecins sur le coût actuel du dépistage (près de 4 millions d'euros annuels), celui des biopsies (parfois inutiles et en tout cas non dénuées de risques) et les complications éventuelles des traitements.



© Bernard Dieu

gnement et trois carnets, écrit en langage simple et superbement illustré par des aquarelles d'artistes, cet outil favorisera l'expression de la personne dans son cheminement personnel. Mais c'est avec un indispen-

sable accompagnement humain, compétent et plein de sollicitude, qu'elle pourra le parcourir et le compléter selon ses propres désirs et ses possibilités.

// JD



>> Les albums sur le deuil et sur la maladie d'un proche sont vendus au prix de 9 EUR chacun. Le prix du set des 26 fiches est de 12 EUR. La farde est disponible au prix de 24 EUR. Infos et commandes : AFRaHM (Association francophone d'aide aux handicapés mentaux) : 02/247.28.21. [secretariat@afrahm.be](mailto:secretariat@afrahm.be) ou [Brux'Ainés:bindels.anne38@gmail.com](mailto:Brux'Ainés:bindels.anne38@gmail.com)

## Au 1<sup>er</sup> avril 2011 De nombreux médicaments moins chers

**Un bonne nouvelle pour les patients : le prix de certains médicaments remboursables diminue encore de plusieurs pourcents ce mois-ci. Cette baisse concerne pratiquement tous les traitements "chroniques" (cholestérol, ulcère à l'estomac, hypertension, dépression...) et les traitements "aigus" comme les antibiotiques, les anti-inflammatoires...**

Depuis une dizaine d'années, le prix moyen des médicaments remboursables est en baisse constante. Cette diminution est le fruit d'une politique visant à offrir des soins pharmaceutiques de qualité, efficaces et sûrs, à un prix nettement inférieur, tant pour le patient que pour la collectivité. Les économies réalisées peuvent dès lors servir à accélérer et améliorer le remboursement de quelques médicaments innovants et très chers, ce qui profite indirectement à la recherche de nouveaux médicaments.

L'instrument de base de cette politique encourageant la prescription de médicaments moins coûteux est le système de remboursement de référence, instauré en 2001. Concrètement, la base de remboursement d'une spécialité originale pour laquelle il existe une spécialité moins onéreuse (souvent un médicament générique ou une "copie") est dimi-

nuée d'un certain pourcentage (30% jusqu'au 31 mars dernier et 31% à partir du 1<sup>er</sup> avril 2011). Il résulte de cette mesure que le patient paie souvent une quote-part personnelle plus élevée lorsque le médicament plus coûteux lui est prescrit et délivré.

Depuis ce 1<sup>er</sup> avril 2011, le prix de nombreux médicaments va à nouveau baisser. Trois éléments concomitants (et cumulatifs) expliquent cet état de fait :

1. Des molécules, récemment tombées dans le domaine public (c'est-à-dire dont le brevet a expiré) et disponibles à la vente sous forme de génériques entrent dans le système de remboursement de référence à cette date. C'est une bonne nouvelle pour les patients qui pourront se procurer ces médicaments à un prix moindre.
2. Conformément à une décision budgétaire gouvernementale antérieure, les firmes pharmaceutiques



sont obligées de réduire de pratiquement 2% les prix des médicaments remboursables. Une réduction modulable selon les produits, les firmes pouvant baisser davantage le prix de certains pour en conserver d'autres au même prix.

3. Dans le système de remboursement de référence, la différence de prix entre le médicament original et son pre-

mier médicament générique mis sur le marché passe de 30 à 31%. De plus, le renforcement de ce système intervient souvent en même temps que l'application linéaire de prix qui s'applique automatiquement aux médicaments mis sur le marché depuis plus de 12 et de 15 ans. Ce qui accentue encore la différence de prix.

On le voit, les mécanismes sont complexes... et l'on n'osera pas s'aventurer à estimer le pourcentage de réduction des prix des médicaments auquel le patient peut s'attendre, tant cela variera d'un produit à l'autre. On ne peut pas davantage se prononcer sur le gain budgétaire exact. Ce qui est certain, c'est que ces réductions sont profitables aux patients et permettront de dégager des marges budgétaires nouvelles pour rembourser des spécialités innovantes et très coûteuses pour le patient.

// JD

>> Plus d'infos sur [www.ucp-asbl.be](http://www.ucp-asbl.be)

## Communes Les aînés à la barre

**Les conseils consultatifs des aînés, dans les communes, ont pour mission d'améliorer la vie quotidienne de cette tranche d'âge. La Coordination des associations de Seniors formule des propositions pour en améliorer l'efficacité.**

Depuis cinq ans, les communes wallonnes sont invitées à favoriser la participation des aînés à la vie communale via la création d'un conseil consultatif communal des aînés (CCCA). Celui-ci est censé servir de porte-voix aux plus âgés quant à leurs souhaits d'aménagement de toutes les compétences qui relèvent des communes. La Coordination des associations de seniors (CAS), qui regroupe une bonne partie des associations actives dans ce secteur, a voulu savoir comment ces conseils consultatifs fonctionnent. Elle a donc adressé un questionnaire à toutes les communes wallonnes, auquel 43% n'ont pas donné signe de vie. Les autres se sont montrées ouvertes à la venue d'un enquêteur pour parler de leur CCCA ou à l'idée d'en créer un à l'avenir.

La majorité des CCCA développement davantage d'activités récréatives, culturelles et informatives que des initiatives visant à améliorer concrètement la vie des aînés. Tous ne formulent pas des propositions concrètes

d'amélioration de la vie des aînés au collège communal. Une partie d'entre eux fonctionne d'une façon jugée peu démocratique par la CAS. Celle-ci estime notamment que les CCCA devraient être présidés par un aîné, élu parmi ses pairs, et non par une personne émanant de la commune: bourgmestre, échevin, président du CPAS, etc. Les CCCA devraient idéalement être accompagnés d'un animateur dont la mission consiste à aider au bon déroulement des réunions. Problème: l'aide financière du gouvernement wallon (via 70 postes APE) n'a plus été reconduite en 2010, et toutes les communes ne les ont pas remplacés sur leurs fonds propres.

Malgré les failles décelées, la CAS a identifié de nombreuses bonnes pratiques des CCCA. Courant 2011, elle compte favoriser l'échange d'expériences au sein des communes, mais aussi aider à la constitution de CCCA là où ils n'existent pas. Elle souhaite également inciter chaque conseil à organiser des activités avec des tranches d'âge variées (jeunes, enfants, etc.) et à s'intéresser aux problèmes réels rencontrés par les aînés: logement, mobilité, sécurité, santé, etc.

// PHL

>> Infos : Coordination des associations de seniors (CAS) : 0496/50.88.88.

## Témoignages Être chômeur, la belle vie ?

**Rares sont les travailleurs qui peuvent encore afficher un parcours linéaire, sans jamais avoir connu de période de chômage ou d'inactivité forcée... Pourtant, le regard que l'on porte sur les chômeurs reste empreint de préjugés. Au départ de témoignages, l'asbl Question Santé démontre, dans une brochure, que le chômage est loin d'être une situation enviable.**

"Tu ne vas pas me faire croire que tu ne trouves pas de travail?" Une phrase qu'on pouvait entendre sans doute il y a vingt ou trente ans, au comptoir d'un magasin, ou au détour d'une conversation entre amis. Mais, depuis, le monde du travail a considérablement changé. Hausses de productivité, mécanisation, évolution démographique, coût élevé du travail, délocalisations, flexibilité : voici un certain nombre de raisons généralement avancées pour expliquer les nouveaux visages de l'emploi dans les pays comme le nôtre. "Face aux nouvelles donnees du monde du travail, peut-on encore s'exprimer comme cela aujourd'hui, et répéter que les chômeurs ont la belle vie?", s'interroge l'asbl Question Santé. Peut-on, de même, se satisfaire de raisonnements simplistes opposant le chômeur-victime au chômeur-profitateur pour justifier qu'une personne trouve du travail ou non?"



L'association a voulu confronter ces préjugés à la réalité vécue par les personnes en situation de chômage et des intervenants du secteur de l'insertion socioprofessionnelle. La plupart des témoignages recueillis proviennent de deux débats organisés l'année passée au CPAS de Morlanwelz.

Question Santé a rassemblé ce matériel et a produit une brochure tout public qui décrit bien les difficultés que peuvent rencontrer les personnes au chômage. Elle questionne également le regard que porte la société sur les chômeurs et la place du travail dans nos vies. Les conséquences du chômage aux niveaux social et familial, les avantages et inconvénients du statut de chômeur, la frontière entre l'emploi acceptable et l'emploi à tout prix, les pièges à l'emploi, la valeur du travail... sont autant de sujets abordés avec nuance dans la brochure. Ce qui en fait un outil de réflexion et d'animation utile sur les questions de l'emploi, du travail et du chômage.

// JD

>> "Être chômeur, la belle vie?" - brochure téléchargeable sur [www.questionsante.be](http://www.questionsante.be)



### > La planète en dessin

Dans le cadre de l'exposition SOS Planet (gare des Guillemins à Liège), un concours est lancé sur le thème: "Des-sine-moi la planète de tes rêves!". Objectif: permettre aux moins de 15 ans de représenter "à quoi ressemblerait notre Terre telle qu'ils souhaiteraient qu'elle soit". Trois catégories d'âge peuvent concourir (moins de 6 ans, de 6 à 12 ans, de 12 à 15 ans). Date limite d'envoi des dessins: 15 avril.

INFOS > [WWW.SOS-PLANET.EU/FR/CONCOURS-DESSIN.HTML](http://WWW.SOS-PLANET.EU/FR/CONCOURS-DESSIN.HTML)

### > Sida : appel public

L'année prochaine, la Plate-forme Prévention Sida va organiser une campagne de prévention des infections sexuellement transmissibles (IST) destinée spécifiquement aux adultes. Comme elle le fait habituellement, elle cherche à rencontrer, pendant la construction de cette campagne, un maximum de personnes de la tranche d'âge concernée afin de faire coller au mieux l'initiative à son public-cible. Toute personne prête à parler de son expérience et à participer à cette campagne est invitée à prendre contact avec Guillaume De Fauw

INFOS > [G.DEFAUW@PREVENTIONSIDA.ORG](mailto:G.DEFAUW@PREVENTIONSIDA.ORG)  
- 02/7337299

### Agir contre la pauvreté

"Intolérable pauvreté. Ensemble pour agir". Tel est le titre du dossier que le centre Avec, centre de recherche et d'action sociales d'inspiration chrétienne, publie dans le numéro 96 de sa revue "En Question". Ce dossier fait écho à une journée de témoignages et de réflexions, organisée en janvier dernier par la plateforme "Chrétiens solidaires". Quatre acteurs du monde associatif y témoignent du caractère intolérable de la pauvreté et font part, d'après leur expérience, de ce qui permet de sortir de la pauvreté. Un éclairage est aussi donné pour mieux saisir le contexte global dans lequel se développe la pauvreté. Prix du numéro: 3,50 EUR (plus frais de port).

INFOS > CENTRE AVEC 02/738.08.28. - [WWW.CENTREAVEC.BE](http://WWW.CENTREAVEC.BE)

### Finance éthique

La banque Triodos est le grand vainqueur des récompenses accordées par le Réseau financement alternatif (RFA), destinées à mettre en valeur la finance éthique. La banque européenne d'origine néerlandaise a, en effet, été retenue en tant que meilleure gestionnaire du secteur de l'Investissement socialement responsable (ISR), mais aussi pour son meilleur fonds ISR avec son "Triodos Sustainable Pioneer". Le RFA souligne qu'il existe de grandes différences de qualité entre les produits mais aussi les promoteurs de fonds éthiquement et socialement responsables. Ainsi, pas un seul fonds examiné par le RFA n'a dépassé le score de 87,5% selon sa méthodologie. De là, sa crainte de voir la qualité médiocre de certains produits soi-disant ISR entacher la réputation de produits qui, eux, valent le détour pour l'investisseur conscient des enjeux de ses placements.

# De bonnes habitudes dès le plus jeune âge



© Philippe Turpin/BEIPRESS

Deux règles d'or pour un sourire resplendissant : un brossage journalier approfondi et pas de grignotage entre les repas. Couplées à des visites régulières chez le dentiste et à l'utilisation d'un dentifrice fluoré, elles permettront d'arriver à l'âge adulte indemne de toute carie ! Des règles à suivre toute sa vie pour perpétuer ce qui n'est pas un miracle mais le fruit de soins attentifs !



## 1. Bien se brosser les dents

Le brossage doit débuter dès l'apparition de la première dent, vers l'âge de six mois. Il est conseillé de la brosser le soir avec une brosse souple et une trace de dentifrice comportant une petite quantité de fluorure (le dosage en fonction de l'âge est en principe indiqué sur l'emballage). Le mieux est de placer bébé sur la table à langer, la tête tournée vers soi. Il sera plus aisé de frotter toutes les surfaces des dents. Inutile de lui rincer la bouche.

**A partir de 2 ans**, on pourra passer à deux brossages journaliers avec du dentifrice de la taille d'un petit pois. Il est important que le brossage devienne un réflexe et que l'enfant acquière le plus rapidement possible son autonomie. Se laver les dents en sa présence lui donnera envie d'imiter l'adulte. S'il veut se laver les dents tout seul, autant le laisser faire et peaufiner le travail par la suite.

**A partir de 6 ans**, il est recommandé de se brosser les dents deux fois par jour. A cet âge-là, l'enfant est capable de recracher et ne

risque plus d'avaler le fluor (1). Au fur et à mesure qu'il grandit, l'habileté de l'enfant s'améliore et rend le brossage plus efficace. Néanmoins, une surveillance de la qualité du brossage est encore nécessaire jusqu'à 10-12 ans, voire au-delà ! Le dentiste peut juger si le brossage est de qualité.

Le nettoyage doit se faire dans un ordre systématique pour ne négliger aucune dent ni surface. Les sillons et anfractuosités, près de la gencive, ou les espaces entre les dents, sont à la fois plus difficiles d'accès et plus favorables au dépôt des bactéries : il faut prendre le temps de les en déloger. Quand les dents commencent à être serrées, on peut utiliser du fil dentaire pour accéder aux interstices.

Un brossage efficace nécessite trois minutes. Pour respecter ce temps, le sablier utilisé en cuisine trouvera donc bien sa place dans la salle de bains ! Un test ludique et instructif peut

être réalisé avec des tablettes qui colorent la plaque dentaire (achat en pharmacie). Celles-ci permettent de visualiser tous les endroits où les bactéries restent ancrées et doivent faire l'objet d'un brossage plus efficace.

Et le chewing-gum sans sucre ? Présenté parfois comme un palliatif au brossage, il faut plutôt le considérer comme un plaisir rafraîchissant. Il ne remplace en aucun cas le brossage approfondi qui reste incontournable.

**La brosse à dents** ne devra pas être trop grande pour pouvoir atteindre les endroits plus difficilement accessibles de la bouche. Ses poils ne seront pas trop durs pour ne pas blesser la gencive, mais suffisamment rigides pour pouvoir frotter efficacement les dents. Elle doit être renouvelée à temps. La brosse à dents électrique n'est pas indispensable. Quant au dentifrice, ce qui compte, c'est le fluor qu'il contient. **Le fluor** favorise la reminéralisation et rend l'émail des dents plus résistant. Il ralentit aussi la production d'acides par la plaque dentaire. La dose de fluor contenue dans le dentifrice suffit amplement. Il n'est pas utile d'en donner avant l'apparition de la première dent.



## 2. Diminuer la consommation de sucre

Le sucre est l'ennemi n°1 des dents, à combattre absolument, y compris pour préserver les dents de lait, aussi précieuses que les définitives, et encore plus fragiles. En effet, une carie sur une dent de lait risque de se propager aux dents voisines, qui peuvent déjà être définitives, ou au germe de la dent définitive qui remplacera la dent de lait.

Voici quelques conseils pour éviter les attaques acides et sucrées sur les dents :

> Limiter les repas à quatre par jour et ne boire que de l'eau pure entre-temps. Manger les aliments sucrés pendant les repas. Ne pas manger après s'être brossé les dents le soir.

> Prendre des collations sans sucre ajouté. Privilégier le lait, le pain, les fruits, légumes crus, noix, yaourts, fromages...

> Boire de préférence de l'eau. Éviter les boissons sucrées (grenadine, soda...) et ne jamais ajouter du sirop ou du miel dans le biberon ou sur la tétine.

> Éviter les sodas (même "light") qui contiennent beaucoup d'acide, très nocif pour les dents.

> Éviter les aliments qui collent aux dents comme les bonbons, les caramels et même les chips dont l'amidon nourrit les bactéries.



## 3. Visiter régulièrement le dentiste

La première visite de l'enfant chez un dentiste est conseillée vers un an. L'enfant s'habitue ainsi au rôle du dentiste. Une visite par an est indispensable. Un examen de bouche préventif est d'ailleurs remboursable à 100 % des tarifs de la convention chaque semestre jusqu'à l'âge de 18 ans (voir ci-dessous).

Le dentiste va aider l'enfant, au fur et à mesure de son suivi, à intégrer la technique de brossage, effectuer un nettoyage et un polissage des dents, et, si nécessaire, appliquer du fluor, un vernis ou une résine de protection. Il va également déceler d'éventuels problèmes d'orthodontie et indiquer le traitement adéquat en temps utile.

// ISABELLE THIRION

>> Retrouvez d'autres conseils, fiches ludiques (pour enfants) et fiches pédagogiques sur l'excellent site de la Fondation pour la santé dentaire : [www.SourirepourTous.be](http://www.SourirepourTous.be)

(1) En cas d'ingestion répétée de doses trop importantes, le fluor peut provoquer la fluorose qui se manifeste par l'apparition de taches blanchâtres sur les dents. A un stade plus avancé, très rare chez nous, la dent peut être fragilisée (C. Maillard : "Fluor, où en est-on ?" dans "Equilibre", oct 2009).

## L'inégalité se niche (aussi) dans les dents

La carie dentaire diminue parmi les enfants et adolescents en Belgique, à l'image de la plupart des pays industrialisés. Cependant, l'écart se creuse entre les classes sociales.

**Zéro carie : c'est l'objectif que s'est fixé la Fondation pour la Santé Dentaire, le département prévention de l'association dentaire belge francophone** (1). "L'amélioration de la santé-bucco-dentaire est spectaculaire, confie Michel Devriese, coordinateur de la Fondation,

mais il y a encore des progrès à faire. Les caries ne constituent pas une fatalité et il est tout à fait possible de garder ses dents intactes toute sa vie ! Si beaucoup de jeunes fêtent leurs 18 ans sans la moindre carie, d'autres sont très atteints. Au-delà du lien marqué entre le mauvais état des dents et le niveau socio-économique des familles, entrent aussi en jeu les habitudes alimentaires (consommation fréquente de boissons et aliments sucrés) et une mauvaise hygiène".

La santé bucco-dentaire est d'autant plus importante à maintenir qu'elle influe aussi sur la santé générale de notre organisme. Des liens ont en effet été établis entre la présence de maladies bucco-dentaires et des problèmes de santé (diabète, maladies cardiaques, etc).

### Un remboursement à 100 %

Afin de lever l'obstacle financier de l'accès aux soins dentaires, en particulier pour les familles économiquement défavorisées, les prestations de soins dentaires (à l'exclusion de l'orthodontie) sont remboursées à 100 % du tarif de la convention pour les enfants jusqu'à leur 18<sup>ème</sup> anniversaire (2). Les soins dentaires sont donc totalement gratuits chez les dentistes conventionnés ou, pendant les heures de conventionnement,

chez ceux qui sont partiellement conventionnés. Pour éviter de déboursier l'argent, les parents peuvent demander au dentiste de ne rien lui payer directement, celui-ci se faisant payer par leur mutualité (c'est le régime du tiers payant).

La gratuité a permis d'augmenter de 10 % les jeunes bénéficiant d'un suivi dentaire. Malheureusement, 30 % échappent encore à la prévention et aux soins, probablement ceux appartenant aux familles les plus fragilisées. "Les campagnes de sensibilisation menées dans les écoles par la Fondation pour la Santé dentaire ou la Mutualité Chrétienne devraient être renforcées par des rencontres directes avec les familles concernées dans le cadre de micro-projets, dans les maisons de quartier, les CPAS..." explique Maryse Van Audenhaeghe d'Infor Santé (3). Un gros investissement donc. Mais que penser d'une sensibilisation dans les écoles, si boissons sucrées et friandises y sont proposées et qu'un accès libre à l'eau n'y est pas possible ?

// IT

(1) Fondation pour la Santé Dentaire : [www.sourirepourtous.be](http://www.sourirepourtous.be)

(2) Cette mesure, prise en 2005, a concerné d'abord les enfants jusqu'à 12 ans. Elle a ensuite été étendue jusqu'à 15 ans, puis jusqu'à 18 ans.

(3) Service de promotion de la santé de la Mutualité Chrétienne

## Caries et maladies de la gencive

La bouche contient des bactéries qui se nourrissent du sucre présent dans ce que nous mangeons ou buvons. Ce faisant, elles produisent des acides qui vont dissoudre l'émail de la dent. Heureusement ce processus est contrecarré par la salive dont la composition neutralise l'acidité de la bouche et reminéralise ou recalcifie l'émail, du moins si on lui laisse le temps d'agir. Si l'on consomme sans cesse des boissons ou aliments sucrés entre les repas, les dents baignent constamment dans un milieu acide, et l'émail n'a pas le temps de se reminéraliser. Ainsi, peu à peu, un trou - une carie - se forme. Elle perce d'abord l'émail, s'attaque ensuite à la dentine (une sensibilité au chaud et au froid apparaît) et aboutit à la pulpe, la partie vivante de la dent qui contient les vaisseaux sanguins et le nerf. Les bactéries ayant libre accès à la pulpe vont l'infecter et la dent risque d'être perdue. C'est pourquoi il est crucial d'éliminer, par le brossage des dents, les débris de nourriture qui transforment la bouche, déjà très accueillante pour les bactéries (elle est chaude, humide et les dents offrent un bon support), en hôtel 5 étoiles.

En combinaison avec les minéraux contenus dans la salive, la plaque dentaire (le film de bactéries) se transforme aussi en tartre, un dépôt dur et rugueux qui adhère fortement à la dent (et que le brossage ne peut plus éliminer). Ce tartre, s'il n'est pas délogé par le dentiste, favorise les maladies de la gencive et du parodonte (tissus de soutien qui relient la dent à la mâchoire) qui peuvent aller jusqu'à la perte des dents. Ce processus prend du temps, mais malheureusement, il est déjà observé chez des adolescents. // IT

## Des risques pour la santé

Liposuction, lifting facial, plastie des paupières, corrections du nez ou des oreilles, réduction ou augmentation mammaire, plastie du ventre, des cuisses ou des bras... : le culte de la beauté, de la jeunesse et de la minceur pousse de plus en plus de personnes à recourir à la chirurgie esthétique. Des actes qui se banalisent alors qu'ils sont loin d'être anodins pour la santé. Un marché en plein essor où le meilleur côtoie le pire, l'absence de législation ouvrant la porte à tous les abus.

L'image de soi est trop souvent écrasée par le regard normalisateur véhiculé par les médias.

## A quand un encadrement de la chirurgie esthétique?

Il n'existe pas de statistiques officielles sur le recours à la chirurgie esthétique en Belgique mais de très rares chiffres (sans doute largement sous-estimés) indiquent que, chaque année, entre 20 et 30.000 personnes effectuent une liposuction ou lipoaspiration et 10.000 femmes ont recours aux implants mammaires. Selon l'enquête de Test-Achats, effectuée en 2009 auprès de 1.250 patients de 18 à 64 ans, 16% des femmes et 8% des hommes ont déjà soumis leur corps aux bistouris dans un but esthétique.

Mais peu importent les chiffres. Ce qui est certain, c'est que la chirurgie esthétique est devenue un phénomène de société. Placée au cœur d'émissions de télé-réalité et de séries télévisées, surmédiatisée par des stars et pseudo-célébrités, vantée dans les magazines, s'affichant en grand sur le net, la chirurgie esthétique – et la médecine esthétique aussi d'ailleurs (1) – n'est plus cantonnée à une élite féminine soucieuse de gommer les traces du temps qui passe. Les jeunes femmes et mêmes les adolescentes ne sont

pas en reste. Quant aux hommes, ils sont de plus en plus nombreux à passer sur le billard. Enfin, il n'est pas rare de voir des personnes s'endetter lourdement pour s'offrir la ou les opérations dont elles rêvent.

### Dérives mercantiles

Née au début du 20<sup>ème</sup> siècle, la chirurgie esthétique – qui utilise les mêmes techniques que la chirurgie réparatrice – s'est développée grâce aux progrès de l'anesthésie locale et des techniques chirurgicales. Mais depuis plusieurs années déjà, la Société royale belge de chirurgie plastique, reconstructive et esthétique s'insurge "contre les dérives commerciales de la chirurgie esthétique, devenue un produit de consommation, voire de surconsommation". "De plus en plus de médecins, pas toujours qualifiés, ont découvert les facettes lucratives de cette branche de la chirurgie plastique", regrette son président, le Professeur Paul Wylock. Le Docteur Denis Goldschmidt, l'ancien président, va plus loin encore et dénonce : "Des cliniques et centres privés, parfois véritables supermarchés esthétiques, s'ouvrent un peu partout dans notre pays et recrutent à grand renfort de publicités et promotions. On y trouve notamment des médecins français interdits de pratique dans leur pays depuis qu'une législation y réglemente de manière stricte les interventions de chirurgie esthétique (en 2005, ndlr). Ces pratiques mettent les patients en danger et on peut parler d'un véritable problème de santé publique. Malheureusement, elles perdurent, se développent même, car il n'existe toujours aucune réglementation en Belgique".

### Trois propositions de loi

Après plusieurs années de consultation du milieu médical pour tenter de concilier les points de vue – et intérêts – des praticiens concernés, trois propositions de loi ont été déposées au Sénat, l'été passé, à l'initiative de Dominique Tilmans, sénatrice MR. Elles portent sur trois axes : la publicité relative aux interventions à visée esthétique, la réglementation des installations extrahospitalières où sont pratiqués des actes invasifs d'esthétique médicale et les compétences requises pour poser ces actes.

sécurité des patients. Tout diplômé en médecine peut théoriquement réaliser n'importe quelle intervention, les seuls freins étant sa responsabilité professionnelle et son éthique personnelle.

Fruit d'un subtil compromis, la proposition de loi tente de mettre un peu d'ordre dans les qualifications re-

quis. Nous n'entrons pas ici dans les détails. L'intention est de réserver les actes chirurgicaux aux chirurgiens plasticiens mais aussi aux spécialistes (ORL, ophtalmologues, dentistes, gynécologues...) qui pour-

raient (continuer à) opérer leurs régions anatomiques spécifiques. Quant aux dermatologues et médecins généralistes, ils ne pourraient plus pratiquer de lipoaspirations que dans certaines limites et sous le respect de conditions strictes.

Même si ces propositions de loi sont sans doute imparfaites, elles ont le mérite d'exister. Encore faut-il qu'elles soient adoptées au Parlement puis exécutées par le gouvernement le fédéral... quand nous en aurons un.

// JOËLLE DELVAUX

(1) La médecine esthétique s'intéresse à la correction des déformations esthétiques par des procédés médicaux non chirurgicaux (injections essentiellement...).

### Un patient averti en vaut deux !

Quelques conseils avant de pratiquer une intervention de chirurgie esthétique.

1. Avant toute décision, s'interroger sur ses motivations, sur les raisons profondes qui incitent à recourir à une intervention chirurgicale esthétique. En parler, le cas échéant, avec un psychologue. Lorsque les attentes sont irréalistes, disproportionnées ou que l'on est psychologiquement très fragile, la souffrance psychologique peut être bien plus grande après l'intervention qu'avant. Bien s'informer aussi sur les risques inhérents à l'opération, les douleurs postopératoires, les complications éventuelles, le coût... Peser le pour et le contre et envisager les alternatives possibles.

2. Demander conseil à son médecin traitant. Bien placé pour connaître les qualités requises pour l'intervention envisagée, il a généralement des contacts privilégiés avec des médecins spécialistes en qui il a confiance. Selon le type d'intervention, en parler aussi à un spécialiste de référence (gynécologue, dermatologue, ophtalmologue, ORL...).

Consulter, à toutes fins utiles, la liste des chirurgiens plasticiens reconnus (1). Cela ne permettra pas de savoir quelles sont les spécialités et qualités chirurgicales de chaque médecin, mais de s'assurer qu'il a reçu une formation adéquate et complète (six années de spécialisation en plus des sept années de médecine).

3. Se méfier des publicités diffusées sur internet ou dans les journaux par des institutions ou médecins qui se disent spécialisés dans les interventions esthétiques. La publicité et la médecine ne font pas bon ménage. Se méfier aussi des cliniques où le médecin n'est rencontré que le jour-même de l'opération. Rien ne peut remplacer une consultation préalable avec lui. C'est lui qui doit interroger, examiner et informer le patient. C'est lui qui doit réaliser l'opération, assurer les soins postopératoires à court et à long terme, gérer les aléas et les complications éventuelles.

4. Bannir les opérations réalisées à l'étranger dans le cadre du tourisme esthétique dans la mesure où les conditions précitées sont rarement remplies.

5. Se méfier d'un médecin qui propose de pratiquer l'opération dans les jours qui suivent le premier rendez-vous. Un médecin sérieux doit laisser au patient au moins deux semaines de réflexion.

6. En cas de doute, demander un deuxième avis médical.

7. En cas de prise en charge dans une institution non-hospitalière, s'assurer que le médecin est enregistré auprès de l'INAMI (2). Et ne pas hésiter à se faire décrire les dispositifs de sécurité (stérilité, matériel de réanimation, possibilités d'hospitalisation en cas de problème, etc...).

8. Exiger un devis des frais à sa charge lors de l'intervention chirurgicale, avec mention des actes prévus et des tarifs... Exiger aussi des informations précises sur l'opération elle-même, les jours d'arrêt de travail à prévoir, les risques de complications, le suivi et les soins postopératoires...

// JD

(1) Infos auprès de la Société Royale belge de chirurgie plastique : [www.bspras.org](http://www.bspras.org)  
(2) Votre conseiller mutualiste peut vous renseigner à ce propos.

## Remboursement : une zone grise à éclaircir

En principe, seules les interventions chirurgicales reconstructrices – qui visent à corriger les anomalies ou malformations congénitales ou acquises à la suite d'un traumatisme ou d'une maladie – font l'objet d'un remboursement par l'assurance soins de santé obligatoire. Les actes de chirurgie esthétique, quant à eux, sont entièrement à charge du patient.

Néanmoins, d'après le Centre fédéral d'expertise en soins de santé (KCE), en 2006, l'INAMI aurait pris en charge 32.000 interventions se si-

tuant aux confins des deux disciplines, pour un coût qui a doublé en onze ans (1). Il s'agit principalement des réductions mammaires, des corrections des oreilles, du nez et des paupières, et des plasties abdominales (correction du relâchement cutané du ventre).

Dans cette zone grise, selon le type d'intervention et le praticien consulté, tantôt le remboursement est appliqué sans condition, tantôt il est soumis à l'accord du médecin-conseils de la mutualité qui estime si une gêne fonctionnelle justifie l'in-

tervention. Mais les critères actuels de remboursement sont flous. Actuellement, un groupe de travail au sein de l'INAMI s'attelle à fixer des critères précis de remboursement. Ainsi à l'avenir, si certaines interventions devraient ne plus être remboursées par la sécurité sociale, d'autres au contraire pourraient l'être.

// JD

(1) "La chirurgie plastique : absence de critères clairs pour le remboursement et besoin de protection contre les mauvaises pratiques" – Etude du KCE – Juillet 2008 - [www.kce.fgov.be](http://www.kce.fgov.be)

## Gaspillage alimentaire

## Stop, n'en jetez plus!

L'abandon de nourriture à la poubelle – 15 à 23 kilos annuels par personne ! – n'est pas seulement choquant, ni absurde pour le portefeuille. Il est le reflet d'une société de (relative) opulence, qui veut avoir accès, vite et facilement, à toute forme de nourriture. Seuls ou en groupe, certains arrivent à limiter le gaspillage.

On l'appelle le "sous marin". Il s'agit d'un conteneur, dans lequel certaines grandes surfaces se débarrassent de leurs produits alimentaires invendus. Pour éviter que des indécents mettent le grappin dessus, le personnel est prié d'asperger le contenu avec un produit – disons... – répulsif. Un peu comme on éloigne les insectes parasites d'une belle fleur ou d'un fruit bien mûr. L'eau de Javel fait parfaitement l'affaire...

Choquant, dans un pays où près de 160 000 personnes ne mangent pas toujours à leur faim. C'est pourtant bel et bien ce qui se passe dans certaines arrières boutiques de nos temples de la consommation. Motif invoqué : pour des raisons d'hygiène publique, on préfère éviter de voir les rats rôder autour de cette nourriture – parfois avariée, il est vrai, mais pas toujours – qui ne peut plus être vendue aux clients. Autre explication fournie à l'usage de l'eau de Javel : elle décourage les "bandes organisées", qui se seraient fait une spécialité d'écouler ces produits alimentaires dans des réseaux de distribution douteux.

On peut comprendre l'irritation des gérants qui ont vu, un jour, le contenu de leurs poubelles répandu sur la chaussée ou sur le parking de leur enseigne. Ou admettre leur crainte de se voir accusés de négligence, si une intoxication alimentaire (elles peuvent être redoutables) devait frapper des SDF, tentés par cette nourriture pas chic et pas chère. Il n'empêche : ce type de dispositif démontre que quelque chose ne tourne plus rond autour de la nourriture qui arrive en fin de période de consommation. Et qu'il y aurait sans doute pas mal de choses à faire – pas seulement dans les commerces – pour éviter que des tonnes de produits soient abandonnées dans les



décharges ou brûlées dans les incinérateurs.

## Négligence ou distraction?

Le gaspillage alimentaire? Une montagne! Qui ne concerne pas seulement les invendus des magasins, mais bien notre organisation domestique. A Bruxelles, chaque individu jette, en moyenne, 15 kilos de nourriture par an. Le Wallon fait pire: 14 à 23 kilos (1). Il ne s'agit pas d'épluchures

ou de débris divers de cuisine, mais bien des restes de repas, de produits entamés, voire jamais déballés. Inconscience? Désinvolture? Distraction? Le fait est là: trop souvent, nous laissons traîner des aliments au fond du réfrigérateur; nous négligeons de consommer suffisamment tôt les restes de repas; nous ne respectons pas la chaîne du froid pendant nos courses, hâtant ainsi la dégradation de la nourriture fraîche à domicile. Last but not least: nous ne maîtrisons pas bien les nuances des mentions obligatoires sur les produits frais: "à consommer jusqu'au...", "à consommer de préférence avant le..." (lire l'encadré ci-contre).

En moyenne, cette insouciance nous coûte 174 euros annuels par individu, selon l'Observatoire bruxellois de la consommation durable (2). De quoi s'offrir un plantureux repas... Les sociologues expliquent cette attitude par le fait que, dans les pays riches, le poids des dépenses alimentaires dans le budget des ménages n'a cessé de décroître ces dernières décennies. De ce fait, lorsqu'on jette de la nourriture, on a moins l'impression de gaspiller qu'autrefois. Impression trompeuse, en réalité, si l'on se place dans une logique d'utilisation collective des ressources. Ainsi, il faut 1.000 litres d'eau pour fabriquer 1 kilo de farine (3) et 16.000 litres pour produire 1 kilo de viande rouge. Lorsqu'un aliment vole à la poubelle, c'est un formidable gaspillage d'eau, d'énergie et de matières premières qui est réa-

lisé. Sans oublier le travail humain qui est derrière. Au Crioc (4), on pointe surtout la responsabilité du marketing, accusé de favoriser les achats impulsifs et inutiles par des méthodes qui caressent notre vie subliminale. Combien de publicités tapageuses qui, à coups de concepts tonitrueux ("duo-packs", "multi-packs", "geant-packs"...), nous font acheter des biens dans des quantités disproportionnées? Moins cher à l'achat, certes. Mais plus cher en fin de compte, si la nourriture oubliée au fond du frigo, se couvre finalement de petits poils verts...

## Comptes à rebours

Chaque année, les banques alimentaires, dans notre pays, sauvent du gâchis 12 000 tonnes d'aliments, les redistribuant à près de 650 œuvres de bienfaisance, soit 114 000 bénéficiaires. Piquant: leurs fondateurs, en 1986, avaient imaginé "durer" vingt ans... La toute grosse majorité de leurs stocks, aujourd'hui, provient des grandes surfaces et de l'industrie agro-alimentaire, pour qui la gestion des produits frais en "fin de vie" – on y parle de Jour moins 3, J-2, J-1 avant le retrait des étals – exige une organisation irréprochable.

Nul doute que certains gérants, lorsqu'ils ont la marge de manœuvre nécessaire, font tout leur possible pour alimenter directement l'œuvre, le home ou le CPAS local; à l'instar de

l'épicier du coin ou du boulanger du quartier, pour qui jeter de la nourriture encore consommable frise l'indécence.

**Le gaspillage coûte en moyenne 174 euros par an à chacun d'entre nous.**

Ces circuits informels de récup et de distribution n'empêchent pas des réalités moins reluisantes. Ces dernières années, on a vu des gérants d'une enseigne bien connue se faire licencier pour faute grave

parce qu'ils avaient autorisé leur personnel à emporter des pizzas qui, bien qu'encore comestibles, ne pouvaient plus être vendues aux clients. Dure à encaisser, cette interdiction, pour un personnel qui est déjà souvent soumis à rude épreuve salariale et à des horaires éprouvants! Dans les milieux syndicaux, on cite aussi le cas de ce "petit personnel" de cuisine qui, choqué par l'abondance des restes de repas après les banquets et festins de grandes organisations, doit utiliser mille ruses et manœuvres pour acheminer cette nourriture encore fraîche (pour quelques heures!) aux SDF qui campent à 200 mètres de leur cuisine, sans... alerter le patron. De quoi méditer ce commentaire du Crioc: "Le gaspillage génère certes des déchets et coûte cher. Mais le comble est qu'il amplifie le sentiment d'inégalité entre les gens qui ne mangent pas à leur faim et ceux qui gaspillent des denrées alimentaires".

// PHILIPPE LAMOTTE

(1) Source: Réseau Eco-consommation: www.ecoconso.be

(2) www.observ.be

(3) Agence française pour la demande et la maîtrise de l'énergie (Ademe) www.ademe.fr

(4) Centre de recherche et d'information des organisations de consommateurs. www.crioc.be

## Trucs et astuces anti gaspi

> Diviser et, si possible, congeler les aliments vendus en grandes quantités dès le retour des emplettes.

> Conserver les aliments frais au réfrigérateur dans des emballages hermétiques en plastique, si possible transparents.

> Ne pas jeter trop vite les aliments soi-disant périmés. Les dates mentionnées comme "à consommer de préférence avant le...", apposées sur les produits peu périssables, peuvent parfois être dépassées sans trop de risques, quitte à perdre des qualités de couleur, goût, odeur, texture, etc. Les dates mentionnées comme "à consommer jusqu'au..." doivent être respectées, car elles concernent des produits très périssables. Toutefois, gardés fermés et sans la moindre rupture de la chaîne du froid, certains produits laitiers frais peuvent être consommés bien au-delà de cette date, et jusqu'à quinze jours pour les yaourts et fromages à tartiner. Précision importante: les dates limites de consommation ne sont jamais valables dès que l'emballage est ouvert.

> Indiquer au gros marqueur la date d'ouverture d'un aliment frais.

> Dresser à domicile la liste des achats. On est ainsi moins tenté par les achats impulsifs.

> Privilégier le "vrac".

> Veiller à une hygiène impeccable dans la cuisine. Nettoyer frigo, hotte et autres plans de travail pour diminuer la quantité de germes ambiants et retarder la contamination des aliments. Veiller, aussi, au remplacement fréquent des essuies-mains.

> Consulter un ouvrage sur les mille façons d'accommoder les restes de repas. A la clef: d'excellents repas chics et pas chers. Pour les déchets végétaux, le compostage est un pis-aller intéressant: transformée, la matière organique servira d'amendement pour le jardin et les balconnières.

> Utiliser, pour les achats d'aliments frais, les sacs spéciaux "produits congelés".

## La débrouille citoyenne

Face au gaspillage, des citoyens prennent le taureau par les cornes. Les "Free-gans", par exemple, encore peu nombreux en Belgique, font la tournée des poubelles et prônent un régime alimentaire "déchétarien". Venus des Etats-Unis et imprégnés d'un militantisme écologiste, anarchiste et/ou anticapitaliste, ces adeptes de la nourriture gratuite et d'une planète plus juste réalisent de véritables festins à New York et ailleurs. Une forme de glanage des temps modernes, en quelque sorte: au lieu de sillonner les champs après les récoltes, ils arpentent l'arrière-cour des supermarchés, de la grande restauration et des entreprises. Leur période faste: l'après fêtes de fin d'année.

Plus proche de nous et tout aussi conviviale: l'initiative "Super marmite", qui s'auto-intronise le "Facebook des petits plats" (1). Partie de France l'année dernière, elle met en réseau les particuliers qui, réfractaires au gaspillage ou simples cordons bleus, souhaitent partager leur repas ou mettre en vente à prix modique une partie de leurs portions excédentaires. Dans quelques grandes villes françaises et néerlandaises, il suffit déjà de quelques clics sur Internet pour se fournir auprès du voisin de quartier. Rencontres et partages assurés, même si des dérives commerciales sont vite apparues à Paris. En Belgique, rien de tel pour le moment.

A signaler, enfin, dans un registre plus institutionnel, la décision de la Commission européenne qui, en 2008, a décidé d'assouplir les normes de taille et de forme de 26 sortes de fruits et légumes qui, jusque là, étaient bannis des circuits commerciaux dès lors qu'ils ne correspondaient pas aux "standards" des consommateurs finaux.

(1) www.super-marmite.com/meals (équivalent néerlandais: www.tweetjemee.nl)



# Le "Mondial" de la santé: 6 milliards de bénéficiaires!

En Belgique, la protection sociale fait plutôt bien son travail, assurant le citoyen contre les risques de perte d'emploi, de maladie... et améliorant les conditions de vie. Mais c'est loin d'être le cas dans bien des pays, où une telle couverture n'est qu'un mirage. Le Sud, heureusement, fourmille d'inventivité et de créativité. Qui, bien souvent, nécessitent la solidarité et la mobilisation des mouvements sociaux du Nord pour bénéficier à un maximum de gens.

**En Belgique, la sécurité sociale est fille de la révolution industrielle.** Ses premiers pas législatifs, rappelle Paul Palsterman (CSC), se sont faits sur le terrain des accidents du travail dès 1903. A l'origine, un principe fort: le risque social est à couvrir dans une logique d'assurance solidaire. Corollaire: les prestations doivent être accordées sans se préoccuper de la faute. Au fil du XX<sup>ème</sup> siècle, la "Sécu" n'aura de cesse d'élargir son champ d'application. On verra naître alors des tensions et des débats – encore bien vivants, en 2011, à l'heure des privatisations et des désengagements des pouvoirs publics – sur le financement de la sécurité sociale.

Mais peut-on être riches seuls? Pour la Mutualité chrétienne et Solidarité mondiale, l'ONG du Mouvement ouvrier chrétien (MOC), la réponse est non! Récemment, lors de la journée de lancement d'une méga-campagne sur le droit à la santé pour tous (lire l'encadré ci-dessous), les deux organisations ont rappelé qu'on est loin, très loin, d'avoir atteint les objectifs de la Déclaration d'Alma Ata qui, en 1978 (!), avait décrété l'accès universel à la santé pour... l'an 2000. Considérée comme un droit de l'homme, la santé devait se concevoir comme quelque chose qui dépasse de loin le fait d'être bien portant ou de ne pas souffrir d'une maladie. Elle n'est pas, en effet, qu'une affaire de médecins et d'hôpitaux, mais vit et se développe par la participation des gens eux-mêmes. Sociale et démocratique, c'est une question de justice, car bien des maladies plongent leurs racines dans l'injustice sociale et économique. Enfin, Alma Ata reposait sur ce principe clef: la santé ne peut s'épanouir au plan international que sur des relations commerciales plus équitables.

Trois chiffres rappellent, à eux seuls, qu'il y a loin de la coupe aux lèvres. Près de 2,5 milliards de personnes dans le monde n'ont pas accès aux soins de santé de base. Chaque jour, 30.000 enfants meurent de maladies évitables ou curables (diarrhée, malaria, etc.). Enfin, globalement, "les pays en développement dépensent 5 dollars par habitant pour la santé, alors que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en préconise 30", rappelle André Kiekens, secrétaire général de Solidarité mondiale.

Que faire? Exporter les modèles occidentaux – dont le Belge – aux quatre coins du monde? Bien sûr que non. "La Mutualité chrétienne n'a pas à avoir une vision internationale, mais bien à nouer des partenariats avec les acteurs locaux et à appuyer leur stratégie propre", explique Alda Greoli, secrétaire nationale de la Mutualité chrétienne. Pourquoi ce refus du copier/coller? Car il ne faut pas oublier les différentes échelles de temps et d'espace, spécifiques à chaque région du monde. En Belgique, il a fallu près de

**Le dimanche 1<sup>er</sup> mai**, Solidarité mondiale propose une journée en solidarité avec ses partenaires du Sud: le Cyclo-solidaire. S'y mêleront boucle vélo, balade pédestre, repas, concert et animations diverses. **Lieu:** Collège Saint-Remacle à Stavelot. **Prix:** 3 EUR/pers. payable sur place. Gratuit pour les enfants de - de 10 ans. Souper (sur réservation avant le 23 avril).

>> Infos : 02/246.38.82 ou [solidarite.mondiale@solmond.be](mailto:solidarite.mondiale@solmond.be)



cent ans pour bâtir le système de protection sociale! Il faut parfois dix à douze ans pour voir 5% d'une population africaine s'affilier à un système de type mutualiste et, à ce moment seulement, on peut entamer un dialogue avec les prestataires de soins. Quant aux pays qui parviennent à couvrir près de 90% de leur population par une protection sociale (comme le Rwanda), mieux vaut ne pas oublier que cette performance repose très souvent sur la contrainte, de même que sur une énorme dépendance envers un donateur unique qui, un jour, peut brutalement retirer ses billes du jeu.

**La protection sociale se construit patiemment en se méfiant de la gratuité absolue.**

Bref, la protection sociale se construit patiemment, dans le dialogue plutôt que les confrontations, en se méfiant de la gratuité absolue. Et, de surcroît, elle dépasse le strict champ de la sécurité sociale, et même le champ des pensions, des allocations de chômage ou des compensations suite à une maladie professionnelle ou un accident du travail, etc. En investissant dans le "capital humain" (comme disent certains économistes), la protection sociale se veut une force de mobilisation collective, capable d'ériger un vrai contre-pouvoir capable d'interpellation. Elle repose donc sur la formation, le microcrédit, l'autonomie alimentaire, la dignité au travail, etc. Or, au Nord comme au Sud, de nombreux facteurs limitent de plus en plus – voire combattent – cette acceptation: désengagement de l'Etat, privatisation des assurances-maladie et des fonds de pension, maintien d'une économie informelle de subsistance, etc. S'agit-il d'une évolution inéluctable? Les partenariats tissés par la Mutualité chrétienne et Solidarité mondiale démontrent le contraire.

**Mali.** Comme dans bien d'autres pays, seuls les fonctionnaires ou les employés en ordre de sécurité sociale y bénéficient de l'assurance-maladie. Si bien qu'elle concerne à peine 10% de

la population. L'accès généralisé aux soins est à l'étude au niveau national. Mais, pour la majorité des gens, les soins de santé se révèlent difficiles, voire impossibles, à payer. Pour tenter de répondre à ces lacunes, l'Union technique de la mutualité malienne (Utm) et Kondo Jigima, une institution d'épargne et de microcrédit, mènent un partenariat où santé et microcrédit se conjuguent. Trop souvent, en effet, la maladie engloutit l'argent prévu pour l'achat de semences ou pour le lancement d'un petit commerce...

**Mexique.** Les institutions publiques de soins étant en pénurie de personnel, de médica-

ments et de matériel, la seule alternative réside dans des institutions privées. Mais ces dernières sont généralement impayables. Résultat: des maladies comme le diabète et l'hypertension redeviennent des causes de mortalité. A Mexico, un petit groupe de médecins fraîchement diplômés développe une offre de soins de première ligne à un coût modéré, basée (entre autres) sur le paiement solidaire, c'est-à-dire la possibilité de compléter la monnaie sonnante et trébuchante par un petit travail d'intérêt collectif. Panamedica – nom de l'association – s'engage aussi sur le terrain de la prévention: service diététique, "clinique de l'apprentissage", ateliers santé, etc.

**Burundi.** La guerre et les dépenses militaires ont démolé le système de sécurité sociale et de remboursement des soins du pays. Fermeture massive des centres de santé, pénurie de personnel, de médicaments... Parmi d'autres "bouées de secours", la Mutuelle de santé de l'Archidiocèse de Gitega (à l'est de Bujumbura, la capitale) prend en charge 60% des coûts des soins médicaux de ses membres (quelque 25.000 familles) et 100% pour les femmes et les enfants de moins de 5 ans, en échange d'une cotisation familiale annuelle. Avec d'autres mutuelles, elle milite pour la mise sur pied d'un système de santé accessible à tous.

**Bangladesh.** Malgré un taux de vaccination assez élevé et le succès du planning familial, ce pays souffre d'une grave pénurie de médecins (3 pour 10.000 habitants), beaucoup étant tentés de travailler dans le secteur privé, en pleine ascension dans les villes. La couverture publique des soins de santé est extrêmement réduite. En partenariat avec Solidarité mondiale, Gonoshasthaya Kendra, une ONG locale, a élaboré un système de soins de santé basé sur une cotisation progressive selon les revenus. Elle dispose aussi d'une quarantaine de centres ruraux de santé, d'une université et de diverses entreprises de fabrication (médicaments, compléments protéinés, etc.), comptant deux millions de bénéficiaires.

// CATHERINE DALOZE  
ET PHILIPPE LAMOTTE

**La santé n'est pas qu'une affaire de médecins**

## Une campagne au long cours

"La santé, un droit pour tous!", tel est le thème de la campagne de Solidarité mondiale et de la Mutualité chrétienne (avec ses mouvements socio-éducatifs) (1) qui s'étend sur deux années. Les organisateurs invitent à signer une pétition autour de trois revendications: faire des soins de santé une priorité dans la politique belge d'aide au développement; demander aux autorités nationales et internationales de développer, en coopération avec les mutualités de leur pays, une politique grâce à laquelle chaque personne a accès aux soins de santé; rendre les médicaments génériques accessibles et disponibles pour l'ensemble des populations.

Une exposition sur le thème: "La solidarité tisse la santé!" circule en Wallonie et à Bruxelles. Voir [www.lasolidaritetisselasante.be](http://www.lasolidaritetisselasante.be)

Sur un plan plus collectif, les organisateurs soutiennent la tenue de conférences et d'animations. Sont ainsi mis à disposition des outils pédagogiques et des fiches thématiques consacrées à la sécurité au travail, au droit à la santé, à l'accès aux soins, à l'autonomie alimentaire, à la sécurité sociale pour les travailleurs du secteur informel, à la sécurité des revenus, etc.

Enfin, chacun est invité à porter un bracelet, symbole de l'accès aux soins de santé ou encore à soutenir les partenaires du Sud en versant un don (2).

>> Plus d'infos: Solidarité Mondiale • Chaussée de Haecht, 579 BP 50 - 1031 Bruxelles • Tél.: 02 246 38 81 • [www.solmond.be](http://www.solmond.be)

(1) Jeunesse et Santé, Altéo, UCP, CIEP.

(2) Versement à Solidarité Mondiale: BE96-7995-5000-0005 Communication: la santé-un droit pour tous



COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie, par année civile, d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

1. Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.

2. Effectuez votre virement sur le compte Code IBAN : BE77 0000 0790 0042 Code BIC ou SWIFT : BPOT BE B1.

au nom des Editions Mutuellistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.

3. Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces", En Marche, chée. de Haecht 579 BP40

- 1031 Bruxelles ou fax : 02/246.46.30 ou enmarche@mc.be - tél: 02/246.46.27.

Dates ultimes de rentrée des annonces : le vendredi 8/04 pour l'édition du 21/04 ; le vendredi 22/04 pour l'édition du 6/05.

Attention ! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.

# Autos - motos

AV: cse. santé, Piaggio 500, ét. neuf, 2.000km, super équip. + coffre suppl. + casque à céder, 2.500 EUR, photo sur net si souhaité. 0474-39.80.24. (A46043)

AV: Scooter électr., Shoprider Vermeiren, ét. impéc., trb. modulable, eq. original compl., ach. 3300 EUR., vend 1200 EUR. 056-39.03.39 de 9 à 11h et de 14 à 19h. (A45882)

# Camping

Caravane Burstner, 380N club, 4p., chauff., vaisselle + auvent, ct. ok, 2.500 EUR. 081-30.31.93. (C46108)

# Divers

AV: 2 classeurs "Point de croix" + 400 fiches, 1 classeur "L'art du crochet" + 200 fiches, le tt. jamais servi, prix à débattre. 069-55.81.19. (D46045)

AV: livres gastronomie du monde, pardessus homme T44, 1 armoire en acier pour garage. 067-55.77.45. (D46116)

Dame, cherche cannes anc., bijoux de fantaisie anc., argenteries, caves à liqueurs. 02-344.85.31. (D46567)

Hergé, Tintin, Quick et Flupke, Petit xème, etc... l'expertise gratuitement tout Hergé etc... chez vous ou chez moi, sans aucune obligation de vente. 02-653.47.16 - 0486-90.70.27. (D45553)

Garnisseur en fauteuils, travail à l'ancienne, tissu, cannaage, rempaillage, Maison Didot à Mozet. 081-40.04.80 ou 0497-28.48.16. (D45613)

Amateur, paie gros prix vins + champagnes, ttes. quantités, me déplace pour 1 bouteille, paie cash à l'enlèvement. 02-415.95.18. (D45866)

Achète tableaux peinture, sculptures, objet etc... de Pol Bury et Marcel Marien etc...me déplace, sms ok. 0498-14.14.30. (D45720)

AV: siège bain élect. + baignoire 1m70x75, chambre 1p, hêtre, chambre 2p, chène, lit 1p., lit enf. coul. bleu, planche abdo, bibliothèque. 071-68.98.36. (D46004)

AV: frigo-congéil. Philips, bon état, H: 140cm, L: 58cm, prof.: 55cm, 120 EUR. 0494-03.49.72. (D46062)

AV: projecteur dia positives Sawyer's rotomatic + accès, bon état de marche, collection de livres bien reliés. 0475-25.18.77. (D46064)

AV: très belle collection statues chiens lévriers, prix à discuter. 0478-37.01.39. (D46042)

AV: piano droit François Berden vers 1900, style Art Nouveau, expertisé par maison Kaufmann en 2008 et en état conservation et fonctionnement except., clavier ivoire, 1700E. 02-269.47.42. (D46074)

Particulier achète, en vue collection, anciennes pièces de monnaie, décision et paie rapide. 0472-32.17.41. (D45991)

AV: de part. à part., collection timbres-poste Belgique, 1961 à 2000 au prix poste soit: 750 EUR. 0478-13.75.72. (D46023)

AV: lit élect., état impeccable, pour pers. handicapée, 450 EUR, à discuter. 065-34.81.80. (D46050)

AV: fauteuil de relaxation électr., tissus bordeaux, dossier et repose pied indép., arrêté à tt. niv. et en parfait état, 250 EUR. 02-380.90.42. (D45839)

AV: piano droit "V Gevaert" parf. ét., coul. chène clair, cadre métal, 800 EUR (cse. déménagement), photo/demande. 0478-95.22.65. (D46032)

AV: encyclopédie illustrée, 2ème guerre mondiale, 10 vol. + 3 vol. résistance, 150 EUR. 0478-13.75.72. (D45996)

AV: billard américain 1960/210x120cm, retour automatique des billes + accessoires, 600 EUR. 0475-28.10.17. (D46091)

Echange timbres, plusieus pays, oblitéré. 068-35.52.44. (D46001)

AV: belle tabl en damier, chène, style L.XIII + 6 chaises, 2 faut. cuir, plusieurs tabl. anc., frigos, cuisinières, serv. limoge: 12 diners, 2 déj., tt. jam. servi, pèse bb anc. 061-31.13.36 (D45912)

AV: piano droit Zimmermann + tabouret réglable, 950 EUR. 056-55.73.50 (7784 Comines). (D46005)

Collect. achète objet africain avant 1960. 0475-76.22.52. (D45999)

AV: matelas anti-escarres avec pompe, marq. Novacaire, état neuf, ach.: 950E, vend: 475E, chaise roulante manuelle avec coussin anti-esc., ét. neuf 175E. 081-51.14.40 - 0498-20.75.56. (D46081)

AV: scooter méd. élec., état impéc., charg. et panier incl, mod. récent, marq. connue, ach.: 4.500E, vend: 1.250E, livr. à dom. poss., faut. roul. manuel, léger, pliable: 175E. 0478-11.57.31. (D45968)

# Emploi

Namur-Bouge, cherchons nounou motorisée pour reprendre 2 enfnts. à l'école à 15h30 et les garder jusque 17h30 le lundi et le jeudi. 0497-44.47.04. (E46075)

Je réalise votre terrasse en bois, abris jardin, carport, placards, amén. greniers, spécialisé isol. écol. et étanchéité à l'air des bâtiments (mais. passive). 0478-99.53.73. (E46100)

Dame, garde-malade et cie. ou assistance diverse, cherche travail jour, bonnes références, Bruxelles. 02-374.68.90. (E46106)

Homme, exp., cherche travail de maçonnerie, carrelage, spécialiste maçonnerie, pierres, travail soigné. 0472-39.69.18. (E45903)

Dame de confiance, bonne éducation, cherche travail aide aux pers. âgées + tâches ménagères + courses jusqu'à 24h. 071-65.06.70 - 0472-22.49.40. (E46044)

# Immobilier

AV: Jambes, bord meuse, vue Citadelle, appart. 3ch., liv., cuis. compl., sdb., douche, wc sép., porte blindée, grenier, gar. 081-30.73.91 - 0477-99.61.93. (D46053)

Mons, vaste appt. (permet 2 mén.), parf.ét., asc., 2sésj., cuis.éq., buand., 3ch., 2sdb., 2 balc., pk + v., p. centre ville, école etc... à pd: 185.000 EUR. 0479-73.52.33. (I46012)

# Location

Auderghem, av. Ch. Brasserie 22, 1er ét., métro Han- kar, liv., ch., cuis., sdd., chff. cent., terr., cave, pers. calme, 510 EUR. 0477-27.78.87. (L46067)

Garage à louer, av. Mutsaard 73, 1020 Laeken, 2ème sous-sol, 100 EUR/mois. 0495-4773.27 lu-ma-je de 14h à 15h. (L46052)

Schaerbeek, quart. Voiltaire, 1er ét., liv., ch., cuis. éq., sdd, chff. cent., dble. vitr., terr., lp., calme, 495 EUR. 0477-27.78.87. (L46066)

Pêch. Royales, Ibis, av. de la Héronnière à Wat. Boitsfort, rez semi-mbl., 8/4m, cuis.amér., hall, plac., sdb/wc sép., 490E indexé+70E chg+ 980E gar, bail 9 ans, photos. FB5671900@skynet.be (L46048)

Thorembais-St-Trond, prox. E411, conf., mais. 4 faç., grd. jard. clôt., 2 gar., 3ch., sdb., bur. ou 4è ch., cuis. sup. éq., terr. couv., cave, libre juin/juillet. 0472-79.10.25. (L46000)

# Mobilier

AV: ch.à c. en chène, style Louis XV, fin 1800 compr: lit bonheur du jour, garde-robe, coiffeuse et gr. miroir, ensemble ou détail, 2.500 EUR. 071-66.73.88 ap. 18h. (M46013)

AV: salon cuir beige, état neuf, canapé 3 pl. dont 2 relax élect. + 1 fauteuil fixe + 1 faut. relax électr., 1250 EUR. 071-84.43.85. (M46115)

AV: ch. à c. 2p., sàm. Chippendale, sal. velours, tabl. salon marb., mble. style Louis Phil., secrét., tapis, lustres, tableaux. 0479-35.04.50. (M46024)

AV: 1 sàm avec table et allonges, 1 dressoir, 1 meuble 2 portes, 6 chaises (simili rouge), très bon état, 1 four micro-ondes. 071-31.80.40. (M45995)

AV: sàm. style 1900 chène, 2 buffets, 6 chaises, 1 table, 400 EUR. 0478-37.01.39. (M46041)

Salon, 1 divan 3p., 2 fauteuils dont 1 relax: 250 EUR, 1 divan Chesterfield en alcantara vert: 850 EUR, 1 lit 1p., Beka, avec sommier et matelas: 200 EUR. 0478-22.56.34. (M46055)

# Villégiature (Belgique)

La Panne, appart. 2ch., 5p., face Esplanade, gar., tv, l.-v., pas d'animaux. 04-227.33.99. (V46034)

Coxyde, appt., 2ch., 30m de la digue, côté soleil, w.e., sem. 02-374.43.27. (V46065)

Nieuport digue, direct à la mer, appt. tt. conf., vue sur plage, 2ch., 2 terr., park. aisé, 3e ét., accept. animaux, du 14 au 21/08 et 1 au 15/10. 0478-25.01.57. (V46072)

Mariakerke, Ostende, studio neuf, tt. conf., 20m de la digue, terr., vue mer latér., pas d'anim. 065-84.13.27. (V46049)

Détente en Ardenne/Bohan, ch. d'hôtes, 80 EUR., 2nuits + déj., 2p., loue gîte 8p. 061-41.40.17 - http://lattergaherisson.skyrock.com (V45612)

Coxyde, appt. mod., 50m centre, 2ch., 4/6p., parf. éq., sdb., wc, cuis., liv., tv, balc., asc., pl. vélo, we-sem - qz - mois. 0495-57.83.14. (V46077)

Ostende, digue de mer, très grd. studio 60m2, 4/5p., tt. conf., park. gratuit à proximité, w-e, sem., qz. 081-51.25.43 - 0479-89.12.48. (V46031)

Middelkerke, appart. 2ch., sur la digue, balcon, plein sud, confortable, w-e., sem. 0498-34.68.21. (V46070)

Rochehaut/Semois, petite mais. coquette, conf., 2ch., jard., terr., courrette, belle vue, 275 EUR/sem. 010-41.04.53 le soir. (V46035)

Gaume, rég. Virton/Torgny, nv. gîte rural, 2-6p., 2ch., sdb., terr., gr. jard., lav-vaiss., jeux enfnts., 225 à 330E/sem., 125 à 180 EUR/we. 063-42.36.53 - aujardindelamerluce.skyrock.com (V46122)

La Panne, Westhoek, duplex, calme, 3ch., 3/7p., 115m2, terr.sud, vue dunes, gar. 02-242.39.67 - 0473-34.99.43. (V46033)

Westende Bains, studio sup. conf., à pers. soigneuses, superbe vue sur mer, 7è ét., asc., grde. terr., lumineux, mignon, spacieux, à pd: 1/07. 04-379.40.67 - 0498-78.66.15. (V46063)

Westende, àl., très beau studio mod., coin digue, vue mer, 2è ét., 1ch. sép., tv., tt. conf., asc., du 2/5 au 28/5, oct. et svt sem. et qz. 0478-72.07.05 - 071-34.26.67. (V45918)

Knokke Heist, Laguna Beach, studio, 2p., 25 EUR./j., studio, 4p. et appt. 1ch., 35 à 40 EUR./j., 700m mer, proche gare Duinbergen, pisc. int. 0476-78.91.48. préf. le soir. (V45639)

La Panne, appt., 4p. au centre, 50m de la mer, tv, asc., à pd. 170 EUR/sem. 0477-82.3713. (V46029)

Prox. Durbuy, ds. village, charmant gîte 4p.+ bébé, 1 chien admis, w-e., sem., poss. formule ch. d'hôte selon dispo. www.laromaine.be (V46006)

Coxyde, digue, appt. 2ch., cuis. éq., liv., 3è ét., asc., tt. conf., sem./qz., juill.-août. 081-46.02.71 - 0474-27.31.89. (V46085)

La Panne, Esplanade, 150m mer, appt. 2ch., ent. équip., 2 bains, 2 terr., du 3 au 13/05, du 19/06 au 3/07, poss. 1 sem. 0472-26.54.48. (V46078)

La Panne, appart. tt. conf., vue lat. sur mer, 20m plage, 4p., 4e. ét., prix sem., quinz. 067-33.90.28 - 0473-55.71.14. (V45653)

Coxyde, bel appt. vue mer, 2ch., tv., m.o., prix inter., sem.-qz.-mois. 02-653.18.86 - 0477-17.36.72. (V46026)

Middelkerke, appt. face mer, 4p., 1ch., grd liv., cuis.éq., tt., terr., 4è ét., facilité park., 27/05 au 3/06, du 1 au 8/07, août, 2ème qz. sept., oct. etc... 060-21.22.79 - 0473-42.48.27. (V46079)

Beauraing, Castel-St. Marie, chambre à partir de 36 EUR, gîte 12p. - www.castelsaintemarie.be - 082-71.11.30 (V46019)

Ostende, Mar., àl., w-e, sem., ms., studio, 4p., tt. conf., digue vue côté soleil, luxueux. 059-80.89.44 - 0478-44.74.18. (V45657)

Koxyde, appt. 2 ch. 50m digue, près du centre, 2ch., sdb., wc, cuis. semi éq., liv., tv., 1è ét., asc., park. privé., sem.-qz.-mois. 084/32.12.43 avant 19h. (V45556)

La Panne, studio cosy, 4p., prox. mer, soleil, tv, park. fermé, sem.-qz-mois-mwe., conf., calme. 081-74.48.45. (V46016)

Longfaye calme hameau Gîtes Fagnes, np, clim, vélo, vtt, ski, anc. ferme, htes ruines 3 ès. plain, spac. 1-2 ou 3ch. - henri.fagnoule@skynet.be - http://loger.skynetblogs.be - 080-33.97.19 - (V45658)

La Panne, appart. vue mer, centre, 2ch., 2 salles d'eau, 2 terr., cuis. sup. éq., pas d'animaux, gar., vélos, prox. comm., ttes. périodes. 0494-81.21.47 ou 067-33.10.14. (V45656)

Coxyde, studio 4p., trsoign., 50m mer, tv, park. privé, mai: 280 EUR/qz., juillet 1-15: 450 EUR, 16-31: 550 EUR, sept.: 16-30: 280 EUR. 071-50.26.76 - 0476-45.79.04. (V46020)

De Haan, 800m mer, appt. 4p. mbl. tt.c., 2ch.sép. avec lavabo, liv., tv, cuis.éq., sdb, balc, chiff. sol, 2è ét., asc., park. gratuit, sem., qz., mois, ttes pér. 064-28.43.49 - 0499-18.10.66. (V46054)

Oostende-Stene, ancienne maison de pêcheurs àl., 4p. max., tt. conf., prix selon période. 0479-59.65.66. (V46014)

La Panne, Esplanade, appart. 4p., tt. conf., terr. + gar., vue/mer, à prox. du centre, pas d'animaux. 056-55.73.23 ou 0477-06.54.40. (V46082)

Coxyde, appt. 4/6p., près mer et dunes, park., jard., tt. conf., sem.-qz.-mois. 058-51.83.09. (V46118)

Coxyde, digue, coté soleil, appart. magnif., vue/mer, spac., 6-8p., conf., 2sdb., mai, juin, août, sept. 082-22.36.00 - 0476-64.37.65. (V46112)

Ard. Semois, maison caract. 14p., spac., tt. conf., grd. jard., calme, prom. bois. www.oisy.be - 061-27.03.19 - 0473-68.70.40. (V46008)

La Panne-Adinkerke, maisons de pêcheurs, ds dom. résident., 3ch., 6/8p., tt. conf., cuis. éq., tr. calme, park., jard. pl. sud, tv, Internet, w-e - sem - qz... 0475-58.65.63 - www.kpimmo.com (V45289)

La Gleize, chalet-studio, jard., pièce de rang., alt. 400m, très belle vue, endr. calme, 1 ou 2p., loc. /sem., de mai à oct. inclus, pas d'animaux. 080-78.57.47. (V46009)

Gîte de caract., rég. Ciney, ferme restaurée, tt.conf., 14p., 5ch., fo., jard., ping-pong, calme et détente assurée, w-e: 580E tt.c., sem: 860E tt.c. 085-61.23.84 - http://users.swing.be/ve (V45958)

Westende-Bad, lux. appart. 2ch., tt.conf., 4-5p., au calme, prox. centre et mer, belle vue, balcons pl. sud, w-e, sem. ou qz. 0479-53.55.67. (V45703)

Anniversaire en famille, w-e., mid-week, séjour de détente, vac. à Poupehan s/Semois, 2 appt. grd. conf., 2-17p., pisc. couv. chffée. tte. l'année. www.closdumousty.be - 061-25.66.00. (V46089)

Coxyde, appart. lux., parf. éq., 2ch., l-v, tv, wifi, balcon, calme, proche mer - www.daoumont.be - 0478-65.22.80 (V45674)

Saint-Hubert, gîte de St.-Hubert, 5p., 3ch., tt. équip., feu ouv., entre 275 et 530 EUR (ttes. chges. compr), résér. rapide: - 5% 061-68.86.11 ECR (3\*). (V45997)

La Panne, appart. tt. conf., vue lat. sur mer, 20m plage, prox. commerces, lch. 1 div.lit, 4p., 4e. ét., prix sem., quinz. 067-33.90.28 - 0473-55.71.14. (V46094)

Ard., rég. Houffalize, Bar. Fraiture, gîte 9p., 4ch., ch. c., poêle bois, cuis. éq., jard. clôt., bbq, w-e., sem., midweek, chiens admis. 0498-78.51.88 - robertmadelonne@yahoo.fr (V45675)

Coxyde digue, appart. rénové, 5è ét., 4 p., 2 ch., sdb., 5e. ét., wc, cuis., liv., v. mer, mai, juin, sept., hss. 360 EUR/sem., juill. 500 EUR/sem. 0477-95.10.78. (V45851)

Viervres-s-Viroin, un des + beau vill. de Wallonie, nbrx. sentiers balisés, gîte tr. conf., 3ch., grd. jard. clôt., pêche à 200m. 060-21.19.27 - 0476-48.67.67 - www.lethymsauvage.be (V45928)

Middelkerke, appart. de standing 4p., 100m de la plage, fumeurs et animaux non admis, situé ds. dom. verdoyant et reposant, w-e., sem., qz., pkg. poss. 069-44.15.78 - 0472-42.53.46. (V46007)

La Panne, face mer, appt., 2ch., tt. conf., très lum., gar., au centre de la digue et près des commerces. 010-88.04.24 - 0477-74.28.62 - 0475-46.60.23. (V45731)

Middelkerke, appt. de standing, 4p., 200m de la plage, fumeurs et animaux non admis, prix démocratique. 0479-91.52.86. (V46113)

AL: Coq, 100m Plopsa, appart. 3p., 1ch., cuis., sdb., 2 nuits: 100 EUR, 7 nuits: 300 EUR. 0473-54.71.51 - 080-68.51.18 - jacqueline855@hotmail.com (V46101)

Ard. Prox La Roche, ch. d'hôtes et gîtes, 2-10-20p., endr. calme. 084-34.44.31 - www.gitesdavid.be (V45747)

Coq/mer, appart. tt. conf., 2 à 4p., ttes. périodes, 15 min. plage. 071-22.05.82 - 0475-29.88.26. (V46002)

La Panne, digue, appart. face à la mer, rez. ou étage, très soigné, excellente situation, max. 6p., pas d'animaux, poss. gar. 056-48.80.14 - 056-33.75.85 - 0497-52.77.48. (V46097)

Bovigny (Vielsalm), mais. de vacances isolée, 9p., grd. jard., bbq. 087-46.97.88 - 0479-25.82.37. (V46105)

Nieuport, s/digue, sans voit., 2ch., grd. liv., cuis. éq., tt. conf., terr., 4è ét., gar., juill., août, sept. 02-358.43.93 - 0496-94.46.80. (V45990)

Ardennes, rég. Chimay, frontière française, gîtes tt. conf., indépendants, 19p. et 9/11p., documentation gratuite. 060-37.73.89. (V45916)

Middelkerke, digue de mer, magnifique appart. super équip., propriété parfaite, 2ch., gar., radio/ tv + dvd. 0477-72.87.73. (V46110)

Chimay, loue mobil home résid., 4-6p., tv, frigo, wc., douche de plage, domaine de vac. avec étang de pêche, plaine de jeux, nage, bois, prom., pétanque, activ. diverses. 0476-47.89.42. (V45809)

Lacs de l'Eau-d'Heure, gîte rural de rêve, 3 épis, jusq. 9p., 3ch., 2sdb., cuis. sup. éq., f.o., idéal rando, vélo, sp. nautiq., équit. et pétanq/place. 0477-79.67.71 - www.gitelelleul.be (V45896)

AL ou AV, La Panne, studio 4p., tt. conf., vue s/mer, pisc., w-e., sem., mois, année. 063-38.50.45. (V45841)

Lozère, bergerie, hameau isolé, alt. 1050m, lousps du Gévaudan, randos, 3 à 6p., comm. à 15km, 300 EUR/sem.+chges. 0497-8012.52. (V46120)

Ile d'Oléron, mais. 4p., 700m mer, cour clôturée, libre mai à septembre. 04-286.31.99 <http://www.moulin-oleron.com> (V4614)

Dordogne, Quercy, maison de caract., 4p., commod. ttes proches, loc./sem: 240 à 290 EUR. 0476-42.14.45. (V45697)

Bretagne, Morbihan, 200m mer, mais. vac., 4/6p., tt. conf., jard. clôt., mars à sept. 02-375.13.17. (V45646)

Vosges, La Bresse, 13km de Gérardmer, appt., 2/4p., liv., coin cuis., 1ch. + coin mont., 2 lits sup., park. priv., tb. vue, loc. tte sais., sem., w-e. 063-67.78.11 - [www.chalet23.izihost.com](http://www.chalet23.izihost.com) (V45666)

Côte d'Opale, Merlimont plage, appt., rdch., 2 ch., sdb., liv., terr., sup. eq., gar., repos garanti. 0478-27.49.77. (V45654)

Ile de Ré, villa charm., 120m2, 3ch., 6p., tt.conf., cuis.ég., sal., sàm., 2sde+1sdb., l.-l., jard. clos, nat., prom., plages. 0475-37.31.09 - <http://sites.google.com/site/ilederebonheur> (V45728)

Prov. Luberon, pr. Gordes, appt. meubl., 50m2, séj., cuis.+sdb.,+ chb., pisc. priv. clôt., avec chff. solaire, idéal pr couple avec 2/3 enf., ttes sais. 0033-490.75.45.68 - [www.renardiere.be](http://www.renardiere.be) (V45661)

Provence, villa 6p., pisc. priv., tt. conf., 12km Vaison, vue + calme, 500 à 1.300 EUR/sem. 081-56.85.91. (V45376)

A saisir, Lacanau-Océan, jolie maisonnette 5p., tt. conf., ds. résid., mer, pisc., lac, bois, sport, vélo. 081-43.37.78. (V46123)

Gard, Nîmes, 40 min. mer, villa tt. conf., 3ch., pisc. pr. ch., 29/05 au 12/06: 750 EUR/qz., 14 au 28/08: 1.600 EUR/qz. 0498-39.87.44. (V45994)

Prov., C. d'Azur, propr. louent maisons impecc. gd. terrain priv.+pisc., 6 à 8p., 3ch., 2sdb., 3wc, cuis. ext., salon, sàm. face pisc. 010-65.53.63 - 0476-49.00.94. (V45716)

Roquebrune, Cap-Martin (Menton), studio 2 pers., tt. conf., calme, mer et comm. à 150m, terr., tv, lav-linge, ttes. périodes. 0496-31.57.68. (V45858)

Lot, Midi-Pyrénées, ensemble de 2 maisons indép. de style, 14p., tt. conf., charme assuré, du 1/05 au 15/7 et 3/09 au 20/10, photos et tarifs/demande par mail: [francoise\\_rochas@orange.fr](mailto:francoise_rochas@orange.fr) (V45827)

Côte d'Azur, villa 6 p., gr.conf., cuis.ég., grde. terr. plein sud avec 47m privé de bord de mer, 1.000 EUR/qz., été 2.000 EUR/qz. 081-65.50.11. (V45346)

St. Cyprien-plage (Roussillon), à lla. l'année, villas 4/8p., pisc., tennis, mer à 250m., site. 02-305.71.43 - 0478-45.51.91. (V45471)

Bretagne, Finistère, Plouguerneau, 100m mer et crique, côte nat., sauv., découpée, petites îles, climat contre allergies, coin du homard, tourteaux, mais. à l. 0477-27.65.14. (V45803)

Auvergne, Cantal, Alleuze, pt. village, promen., riv., pêche, act. naut., mais., tt. conf., jard., bbq, park., 375 EUR/sem., 700 EUR/qz. 085-51.26.74. (V45662)

France, Sud-Ouest, Tarn & Garonne, 8km Moissac, gîte 80m2, 6p (+2p), pisc. 11mx4, tt. conf., sup. eq., calme, anim. admn. reste juin et sept. 0033-686.10.28.69 ou [www.doucefrance.info](http://www.doucefrance.info) (V46083)

Sud Isère-moy. Mont., 2-4p., hab. indiv. de caract., t. gd. conf., pisc., vues spl., calme, pl. nat., nb. prom., 0 animaux et n-fum., phot. [www.amivac.com](http://www.amivac.com) / site 36386 - [joly.gerard@skynet.be](mailto:joly.gerard@skynet.be) (V45832)

Calvisson Gard, mais., 5 à 6p., 2 ch., ds rés., 2 pisc., min. golf, multisp., entre Nîmes et Montpellier. - <http://lemasdesvignes130861.skyrock.com> - 0495-38.14.73 (V45602)

Var, prox. St-Tropez, studio, app. résid., Gard + park. p., max. 4p., tt. conf., pisc., rdch., jard., l.-v., 2 min à pied mer. 063-42.25.48 - 0498-61.32.34. (V46036)

Drom. Provençale, mais. tt. conf. jusqu'à 8p., ds. vil- lage perché, pisc. priv., 3ch., cadre unique, vue, calme, nature, comm. à prox., photos et cond. 0499-11.40.08 soir. (V46027)

AV: mais. typique, Drôme Prov., surf. hab: 165m2 sur 2 ét.(rdc, 1er et 2ème ét.), terr., park., jard., chff.c. + insert. bois, habitable ss. trav. 0033-475.26.73.48 - [pascalderoy@yahoo.com](mailto:pascalderoy@yahoo.com) (V46022)

Provence, Verdon, villas et gîtes avec piscine, [www.immodere.com/varcamdobb.php](http://www.immodere.com/varcamdobb.php) - 0033-682.40.88.78. (V46021)

Première quinzaine de juillet, Barcarès, mer, lac, villa 4-6p., tt. conf., tv, l.-l., v., terr., pisc., park. priv., n. sports-animations. 0497-32.06.95. (V46018)

Sud France, Port Barcarès, part. loue mais., situa- tion de premier ordre, prix spéciaux pour longs sé- jours hors sais., rens. et photos - [www.vacances-port-barcares.com](http://www.vacances-port-barcares.com) - 0497-63.13.37. (V46017)

Côte d'Azur, 10km Menton, appart. 4p., face à la mer, terr., liv., chamb., sdb., cuis. avec lav.-vais. 0495-21.27.29. (V46084)

Bretagne, Finistère Sud, (Guilvinec), ds. mais. indép., appt. 5/6p., très ensol., plages et comm. à 500m., libre toute l'année. - [guthse@hotmail.com](mailto:guthse@hotmail.com) - 04-336.24.98 (V45590)

Ardeche Sud, Grospierrres (près entrée des Gorges- Vallon), mais. ég., 3/5 ou 6/8p., agrèm. 2\*, pisc., tennis, ping, jeux, doc. tourist., guide balades etc... 071-35.33.75 - 0033-674.67.33.37. (V45598)

Bord Médit., Camargue, Grau du Roi, 150m plage, appt. 4p., 1ch., rdch., jard., pisc. 04-370.11.12 - infos et photos sur site: [www.appart.be.cx](http://www.appart.be.cx) (V45961)

Var, Carcès, agréable villa, plain-pied, à 500m du village, 2ch., tt. conf., jard., terr. + bbq., gar., très calme, plein sud, à l. ttes. saisons, de 240 à 390 EUR/sem. 0485-25.09.19. (V46125)

Port Leucate (Aude), soleil, mer 300m, mais. 6p., ttes. saisons, confort, tv, lave-linge, comm. - <http://membres.lycos.fr/schiltzlocations/t/f/063-38.63.620032-495-5013.40> (V45753)

Prov., près Mt Ventoux, ch. d'hôtes, 45 EUR. 2p., table, 1p. 19 EUR., tt. comp.. 0033(0)490464229 - <http://perso.orange.fr/lejasdesgrandscedres> (V45748)

Cap d'Agde, 07-08 ds. rés. séc., appt. tt.conf., 4p., 2ch., liv. + c. cuis., tv num., terr. avec mob., sdb., pkg., pisc., asc., 3e ét., plage et comm. à 200m. 071-21.81.79 - 0478-41.24.61. (V45702)

Provence, Drome, mas, 8-10p., 5ch. + douche, wc priv., pisc. 10x5, calme, conf., liv., mo., 16 au 30/06, fin août-sept. - <http://chensverts-cabanova.fr> - 063-22.02.91 (V46037)

Uzès-Gard, entre Nîmes et Avignon, maison 4/6p., 2ch., ds. rés. + pisc. [www.bastide56uzes.net](http://www.bastide56uzes.net) - 0496-12.06.46. (V46090)

Provence, 2 ch. d'hôtes de 2 pers., tt. conf., 5 km Avignon, 50 EUR/nuit. 0033-490.23.57.95 ou [anne84@skynet.be](mailto:anne84@skynet.be) (V46003)

Côte d'Opale, Wimereux, site except., vue s/mer, studio équip., 26m2 + terr., 9m2 pr. 2 adult. + 2 enf- ts., park. priv., loc. Pâques à Toussaint. 02-396.28.41 - 0474-70.38.21. (V46088)

## # Villégiature (Autres pays)

Esp. Calpe, villa, pisc. priv., purificat. naturelle, connect. Internet, près mer, calme, gar., ét.: 3ch., rez: 2ch. indép., 1 à 12p., 400 à 1500 E/qz. 0474-90.21.26 - [dani.lamerit@gmail.com](mailto:dani.lamerit@gmail.com) (V46015)

Sud Alicante, 300m mer, belle villa, 3ch., sdb., sdd., jard., pisc. priv., bbq., juill., août, sept., 2.000 EUR/qz. 0475-93.37.09. (V46111)

Vacances à petit prix, en famille, Igea Marina "Ri- mini", hot. Mimosa en all esc. a/p. de 399 EUR/sem., p. doc., rens. et réserv. 061-41.40.17 dès 17h. (V45701)

Esp., Costa Brava, mais. tt. conf. ds quart. calme, 3ch., pisc. priv., 15km de la mer, juill.: 1.500 EUR/qz. sept. 1.200 EUR/qz. 081-71.70.23 - 0478-58.02.05. (V46039)

Hongrie, lac Balaton, Kaptalafüred, à l. appt., tt. conf., 4p. + 2 évnt., 200m plage, juill.-août-sept., 380 EUR/sem. 0472-87.16.33. (V45780)

Sicile, à 5' à pied d'une mer cristalline, entre Catane et Syracuse, villa tt. conf., gar. et jard. clôt., juill.: 3 prem. sem., sept. et oct. 081-40.26.33 - 0475-49.00.18. (V46025)

Zélande (Zoutelande), 2 mais., 3 et 6p. (3ch), w-e, sem., 150km Bxl., 250m plage, poss. photos. 02-267.39.68 (message). (V46086)

Costa Brava, tr. b. villa 4ch., 3 sdb., jard., plage, access. à pied, piano, 1er qz. juill.: 2.000 E. 02-633.15.27 - 0476-78.91.48 - photos: <http://leondoyen.skyblog.com> (V46124)

Torreveija, villa 4-5p., 2gd.ch., 2sdb., jard., bbq., gd. gar.+dche., prox.comm., calme, quart.rés., mer, juin/sept: 1100E/ms, 600E/qz., juil./août: 1800E/ms, 1000/qz. 02-380.23.49. (V46076)

Suisse, Hte. Nendaz, Valais, à l. magnif. chalet, 6p., 3ch., cuis.ég., gd. conf., vue impr., gd. terr., anim. sport., juin, le qz. juill., 2è.qz.août, sept., oct 063-57.83.39 - 0475-51.88.17. (V46098)

La Escala-Esp. (Costa Brava), magnif. appart. 4-5p., 6e ét., asc., vue splend., pisc. 18m, tennis, park. sé- cur., face port, plage 400m, lieu calme, résidentiel. 081-44.44.05 ap. 20h. (V46117)

Escala, villa 3ch., 600m centre, mer, libre 1 sem. Pâques + 1ère qz. mai, du 10 au 24/06 avec pisc., du 3 au 17/08, du 17 au 31/08. 0472-26.54.48. (V46011)

Ski, Suisse Valais, superbe appt. 6p., grd. confort, cuis. ég., près pistes, grde. terr. plein sud, alt. 1500m, 800 EUR/sem. 081-65.50.11. (V45347)

Esp., Costa Blanca, Javea, villa tt.cf., 4ch., liv., 2sdb., cuis.sup.ég., 3 terr., avr-mai: 450E/sem, juin-sept: 600E/sem, juill.: 1.100E/sem. 0474-94.06.19 - [claudenoalet@hotmail.fr](mailto:claudenoalet@hotmail.fr) (V46119)

Suisse, Hte. Nendaz, super chalet 6p., 3ch., cuis.ég., grd. conf., vue impren., rendo pédest, animations sportives, juin, juill., août, sept., pas animaux. 063-57.83.39. (V45733)

Esp. Salou, de Pâques à sept., appart. 4-6p. (2ch+div-lit), l.-l., m-o., terr. avec vue sur pisc. et jard. privatifs, 200m de la mer, 5km Port Aventura, 10km aér. Reus. 0497-19.25.23. (V46040)

Majorque, (Santa Ponsa), appt. rdc., 2ch., 2 sdb., terr., jard., park., mer à 200m., zon. calme résid., tt. fac. 085-23.09.44. (V46056)

Espagne, Salou, appt. 5p., bord de mer, vue except., grde terr., grde. pisc. park., gar., tv, phot., mai à sept. à pd: 375 EUR sauf juill., 16/06 au 8/07, 650 EUR. 02-343.76.71. (V46028)

Italie, Ombrie, ds. oliveraie, mais. vac. 3ch, grde. pisc., jard., situation calme, vue imprenable. 0495-59.19.18 - [www.lepiatte.com](http://www.lepiatte.com) (V45804)

Ténérife, appt. 4p., tt. conf., services hôtel compris, 450 EUR/sem. 0496-61.61.45. (V45992)

Espagne sud, bord mer, appt., 4p., 1ch., sdb., tennis, pisc., tv, comm. + restos à prox., 5è ét., vue mer, 430 EUR/qz., juin. 0479-41.54.43. (V45850)

Sicile, mais. vac. + pisc. priv., campa., mer, bbq., petit prix. - 0486-09.79.07 soir - [www.solsud.go.to](http://www.solsud.go.to) (V45966)

Suisse, Val D'Herens, La Sage 1740m, apparts. calmes, vue, soleil, prix interr. 0041-272.831.357. (V45900)

Costa Blanca, Albir, prox. mer, nl. appt., 2ch.+ 2 sdb., liv., cuis., tvd, asc., gar., 11-12-01-04-05-07-08. 0478-27.49.77. (V45655)

Portugal-Lagos, prox. plages et ville d'Algarve, sup. auberge fam., pisc. priv., tennis, sauna, bbq, prix ex- cep., patron parle le français. 0497-82.96.00. (V45562)

Unique ! Suisse Valais, Ovronnaz, prix tr.doux/sem. ttc., spl. appt. 2-6p., lux.ég., tr. ensol., imm.terr.sud, vue sup., tennis, 3pisc. therm., doc+photos. 02-653.35.25. (V45573)

Croatie, Istrie, villa 2ch., 2 sdb, cuis. équip., liv., terr., jard., tv., aircro, 150m mer, 525 à 630 EUR/sem. 0486-47.54.60. (V46010)

Toscane, env. Lucca ds propr. priv. isolée, appt., 2ch., tt. conf., jard., pisc. 081-20.16.73 - 0475-44.90.62. (V45775)

SOLIVAL WALLONIE BRUXELLES ENGAGE (H/F): > un ergothérapeute

conseiller en aides techniques et aménagement du domicile - pour son siège de Bruxelles - temps plein CDI - statut ACS.

Fonction : analyse globale des besoins de la personne - recherche des produits et aménagements adaptés - rédaction de rapports d'évaluation personnalisé - conseil aux professionnels médicaux et paramédicaux - rédaction des supports d'information et articles grand public - organisation de formations diverses- travail à Bruxelles (domicile des clients et salle d'essais).

Profil : baccalauréat en ergothérapie - expérience dans les aides techniques - excellentes capacités de recherche d'information, de rédaction et d'analyse - esprit d'initiative et d'autonomie - excellentes capacités relationnelles avec les personnes handicapées et âgées - flexible sur le plan horaire et disposer d'un véhicule - conditions ACS.

Envoyez votre CV et lettre de motivation avant le 25 avril via [www.mcjobs.be](http://www.mcjobs.be)

LA MUTUALITÉ CHRÉTIENNE DE Verviers-EUPEN RECRUTE (H/F): > un responsable communication-informations temps plein.

Plus de détails sur [www.mcjobs.be](http://www.mcjobs.be) Envoyez votre candidature pour le 19 avril à Christian Maréchal, MCVE, rue Laoureux 25 - 4800 Verviers ou [gh.verviers@mc.be](mailto:gh.verviers@mc.be)

Plus de détails sur [www.mcjobs.be](http://www.mcjobs.be) Envoyez votre candidature pour le 19 avril à Christian Maréchal, MCVE, rue Laoureux 25 - 4800 Verviers ou [gh.verviers@mc.be](mailto:gh.verviers@mc.be)

L'ASBL CENTRE DE SANTÉ RÉGIONAL LIBRE DE TOURNAI-ATH, SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTÉ À L'ECOLE RECRUTE (H/F): > deux infirmiers

Fonction : suivi médical des élèves, dépistage des maladies transmissibles, accompagnement - mise en place de programmes de promotion de la santé - travail sur le site de Tournai et/ou d'Ath.

Profil : graduat d'infirmier - motivé et organisé - capacité d'intégration dans une équipe - prise d'initiatives - une formation en santé communautaire et une expérience dans ce domaine sont un plus - maîtrise informatique - véhicule personnel et permis de conduire.

Offrons : un CDD de mi-août à début juillet 2012 temps plein - ou contrat de remplacement pour entrée en fonction dès que possible - rémunération selon les barèmes du secteur.

Envoyez votre candidature d'émment motivée avec CV détaillé par mail uniquement pour le 30 avril au plus tard à Christine Rigaut, Directrice, [christine.rigaut@pselibre.be](mailto:christine.rigaut@pselibre.be)

LA CROIX JAUNE ET BLANCHE DU BRABANT WALLON ENGAGE (H/F): > des infirmiers gradués ou brevetés

pour les centres de Nivelles-Ottignies-Jodoigne - entrée immédiate.

Offrons : contrats divers - temps pleins/partiels - remplacements occasionnels - voiture de service à usage privé - chèques-repas - barème niveau hospitalier - ancienneté - assurance groupe - assurance accident vie privée - formation continue.

Envoyez votre candidature à ASD BW, chée. de Namur 52c - 1400 Nivelles ou [nadine.vanhecke@fasd.be](mailto:nadine.vanhecke@fasd.be)

AIDE ET SOINS À DOMICILE BRUXELLES RECHERCHE (H/F): > une puéricultrice

pour prestations de garde d'enfants malades à domicile - temps plein.

Fonction : organisation des soins, d'activités et rapport journalier aux parents.

Profil : diplôme de puéricultrice - bonne présentation et bonne pratique du français - sens de l'écoute et de l'observation - s'intégrer dans une équipe.

> un chauffeur-logisticien CDI (6 mois d'essai), temps plein, en conditions "emploi jeune", engagement immédiat.

Fonction : soutenir l'activité infirmière à domicile en fournissant un support logistique adéquat : transport de matériel et de personnes, aide au niveau du parc auto, à la gestion des archives, des stocks, préparation de salles de réunion...

Profil : Permis de conduire B, bonne connaissance de l'organisation et des services infirmiers, bonne expression orale, bilingue est un atout.

Envoyez votre lettre de candidature avant le 15 avril à ASD Bruxelles, Christine Carlier, Responsable GRH, rue Malibran 53 - 1050 Bruxelles ou [christine.carlier@fasd.be](mailto:christine.carlier@fasd.be)

L'ASBL ACCUEIL ET SOLIDARITÉ (MR-MRS) RECRUTE (H/F): > un directeur général

CDI - temps plein (période d'essai d'un an).

Fonction : responsable de la gestion journalière - coordination - responsabilité des directeurs de site et du staff administratif.

Profil : diplôme de l'enseignement supérieur, large expérience dans le secteur - compétences comptables et financières - capacités de leadership, d'animation de réunion.

Offrons : rémunération attractive en rapport avec la fonction offrant des responsabilités importantes - accompagnement et formation adaptées aux exigences de la fonction.

Envoyez votre candidature avec CV pour le 15 mai à l'asbl Accueil et Solidarité, Delphine Mathieux, administrateur délégué, rue Saint-Luc 10 - 5004 Bouge ou [delphine.mathieux@mc.be](mailto:delphine.mathieux@mc.be)

LES CLINIQUES UNIVERSITAIRES UCL DE MONT-GODINNE RECRUTENT (H/F): > un infirmier chef

pour le service de cardiologie (2D) - CDI - temps plein - entrée immédiate.

Candidature à envoyer pour le 22 avril (adresse ci-dessous).

> un infirmier chef

pour le service de médecine psychosomatique (2E) - CDI - temps plein - entrée immédiate.

Candidature à envoyer pour le 2 mai (adresse ci-dessous).

> un technologue pour le service de microbiologie - CDD d'un an - temps plein - entrée au 1<sup>er</sup> juillet.

Candidature à envoyer pour le 1<sup>er</sup> juin (adresse ci-dessous).

Plus de détails sur [www.uclmontgodinne.be](http://www.uclmontgodinne.be)

Envoyez votre candidature avec une lettre de motivation et CV à Thierry Godet, directeur RH, av. G. Therasse 1 - 5530 Yvoir.

LA CLINIQUE SAINT-LUC À BOUGE RECRUTE (H/F): > des bacheliers en soins infirmiers ou infirmiers brevetés

> des infirmiers au bloc opératoire > des infirmiers spécialisés en siamu.

CDI - temps plein ou temps partiel - entrée immédiate.

Plus de détails sur [www.slbo.be](http://www.slbo.be) Envoyez votre candidature avec CV à [ressources.humaines@slbo.be](mailto:ressources.humaines@slbo.be) ou Clinique St-Luc, rue Saint-Luc 8 - 5004 Bouge.

LE CENTRE D'EDUCATION DU PATIENT ASBL ENGAGE (H/F): > deux chargés de projets

3/4 temps et mi-temps - durée de 8 mois (avec perspectives de prolongation) - passeport APE - entrée rapide.

Profil : diplôme universitaire en psychologie, pédagogie, sociologie ou santé publique.

Plus de détails sur [www.educationdupatient.be](http://www.educationdupatient.be) Envoyez une lettre de motivation avec CV pour le 20 mai à Centre d'Education du Patient asbl, Jean-Luc Collignon, rue Fond de la Biche 4 - 5530 Godinne.

LE CJC ET SES ORGANISATIONS MEMBRES RECHERCHENT (H/F): > des détachés pédagogiques

dès le 1<sup>er</sup> septembre - nommé à temps plein dans l'enseignement - 38 ans maximum.

Plus de détails sur [www.cjc.be](http://www.cjc.be)

# en marche

LA SOLIDARITÉ, C'EST BON POUR LA SANTÉ

Chaussée de Haecht, 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles  
 ☎ 02-246 41 11 - Fax : 02-246 46 30 - [enmarche@mc.be](mailto:enmarche@mc.be) - [www.enmarche.be](http://www.enmarche.be)

EDITEUR RESPONSABLE : Jean Hermesse, Opberg, 23 - Bte 11, 1970 Wezembeek-Oppem.

RÉDACTRICE EN CHEF : Catherine Dalozte ☎ 02-246 46 29 - E-mail : [catherine.dalozte@mc.be](mailto:catherine.dalozte@mc.be)

Exposition

# La CSC, voix des travailleurs depuis 125 ans

Depuis 125 ans, la CSC porte haut et fort la voix et les revendications des travailleurs. Son action a largement contribué à donner des droits aux travailleurs et à leur assurer une vie plus digne. Premier syndicat du pays, la CSC continue son combat pour la solidarité, l'équité et la justice sociale en Belgique, en Europe et au plan international.



Tout a commencé à Gand, dans l'arrière salle du café "De Zwarte Kat". En cette fin de XIX<sup>ème</sup> siècle, la liberté syndicale n'existe pas encore. Les travailleurs qui se réunissent là, bravent donc courageusement les interdictions. Ils en ont assez de leurs conditions de vie misérable, du travail pénible et mal payé auxquels les hommes, les femmes mais aussi les enfants sont astreints dans des lieux insalubres. En 1886, ils fondent le premier syndicat chrétien, celui des travailleurs du coton. Leur exemple est bientôt suivi par

les peintres, les menuisiers, les métallurgistes qui fondent à leur tour leurs propres Unions professionnelles chrétiennes. Un jeune dominicain, Ceslas Rutten, auteur d'une thèse de doctorat sur les mineurs borains, rallie la cause des travailleurs et, assisté de plusieurs collaborateurs, les incite à rassembler leurs forces. Il crée le Secrétariat général des associations professionnelles chrétiennes de Belgique. En 1908, en Flandre, les dirigeants du Secrétariat fondent le Verbond der Christene Beroepsverenigingen van Bel-

gië. Un an plus tard, la Confédération des syndicats chrétiens et libres des provinces wallonnes voit le jour. Enfin, en 1912, ces deux organisations s'unissent pour former un seul mouvement, la Confédération des syndicats chrétiens et libres de Belgique (CSC).

### Les prémisses de la sécurité sociale

En 1914, la CSC compte 120.000 membres. Après la première guerre mondiale, dans le creux de la vague, elle se dote de nouvelles structures et crée une "caisse centrale de résistance" qui renforce concrètement la solidarité entre ses membres. Toutefois, la CSC doit attendre 1936 et le conflit mené en front commun pour être reconnue comme un syndicat fort et fiable par les autres interlocuteurs sociaux et par les pouvoirs publics.

Au terme de la seconde guerre mondiale, la CSC, le syndicat socialiste et les employeurs mènent des discussions qui aboutissent, en avril 1944, au Projet d'accord pour la sécurité sociale. Il fixe les lignes de force de la politique de concertation sociale et économique de l'après-guerre : les salaires sont liés à la productivité, la sécurité sociale connaît sa pleine expansion, le Conseil central de l'économie et le Conseil national du travail sont créés. Et, sous l'impulsion de la CSC, les conseils d'entreprise et les comités pour la sécurité et la santé voient le jour dans les entreprises.

### Les acquis sociaux malmenés

En 1955, la CSC remporte seule la bataille pour la semaine des cinq jours : l'application de la semaine de 40 heures tardant à se concrétiser, la CSC entreprend une campagne en faveur de la semaine de travail de cinq jours et de 45 heures maximum. Lors de son congrès de juillet 1955, elle décide d'organiser les "grèves du samedi" jusqu'à ce qu'elle obtienne gain de cause. Le gouvernement



cède et garantit l'introduction progressive de la semaine de cinq jours! Après les Golden sixties, le pays subit le premier choc pétrolier qui, en 1973, vient contrecarrer les années de prospérité. Dans les années '80 et '90, les nouvelles technologies modifient radicalement le processus de travail. Divers plans d'assainissement entraînent alors de lourdes conséquences pour les travailleurs. Depuis lors, ceux-ci n'ont cessé de subir les effets de la mondialisation et, récemment, de la crise financière. Désormais la CSC, avec 1.700.000 affiliés, est devenue le premier syndicat du pays et de chacune des trois régions. Elle mène son combat pour plus de solidarité et de justice sociale, non seulement en Belgique mais aussi en Europe, au sein de la Confédération euro-

péenne des syndicats et, au plan international, via la Confédération syndicale internationale.

// AMP

>> Plus d'infos : [www.125ansCSC.be](http://www.125ansCSC.be)



## Une exposition itinérante

125 ans de syndicalisme, cela se fête. Une exposition itinérante a été réalisée pour cet anniversaire en collaboration avec le Carhop et le Kadoc. "Le progrès social n'a jamais coulé de source. Si nous profitons aujourd'hui de la semaine de cinq jours, de congés payés, de salaires minimums, d'allocations sociales, du suffrage universel, du crédit-temps..., c'est parce que des milliers de travailleurs et de demandeurs d'emploi ont eu le courage de s'engager, hier, pour ces causes", explique-t-on en introduction de cette exposition.

Par le biais de dix thèmes (sécurité sociale, sécurité, santé et environnement, démocratie et concertation sociale, conditions de travail...), l'exposition aborde en mots et en images l'histoire de la CSC, ses plus importantes réalisations et les diverses étapes des grandes conquêtes sociales. En tout, 125 documents (photos, affiches et autres archives historiques) sont présentés d'une manière didactique. Un important matériel pédagogique et de sensibilisation permet de prolonger la réflexion et l'information.

>> L'exposition s'arrêtera dans les différentes régions au cours de l'année 2011. Le calendrier complet est consultable en ligne sur [www.125ansCSC.be](http://www.125ansCSC.be).

## //Intersoc trip//

### La Corse, du sud vers le nord

Un soleil toujours radieux, des plages de rêve et une nature sauvage forment les principaux attraits de "l'île de beauté". Mais le charme des villages et vieux bourgs séduit tout autant.

**Du 18 au 25 juin**, Intersoc vous fera découvrir les nombreuses facettes de la Corse. Voyage de 8 jours en avion au départ de Bruxelles (aller vers Ajaccio, retour depuis Bastia).

**Logement** : 3 nuits dans le village de vacances situé à Portocicio et 4 nuits en bungalow à l'hôtel San Pellegrino à Folelli.

Au programme : Cap Corse, Bonifacio, Corte, Ajaccio, Porto, Piana, Bavelle, Sartène et Alta Rocca.

**Prix par personne en pension complète** : 1.253 EUR (en chambre double).



>> Pour plus d'informations sur le séjour, contactez notre guide, Robert Wauters, en semaine à partir de 18h au 010/41.38.28. Vous êtes décidés? Contactez Intersoc au 070/23.38.98 de 8h à 18h (le samedi jusqu'à 13h) ou surfez sur [www.intersoc.be](http://www.intersoc.be)

Lic. A5654

## Livres

### L'Eau à la bouche



"Dans notre univers mécanisé, robotisé, informatisé à outrance, nous avons bien besoin d'habiter poétiquement le monde, plaide Colette Nys-Mazure, poète et nouvelliste belge. Comme toute forme d'art, la poésie accompagne, éclaire, soutient notre existence tout en creusant le mystère de l'être au monde (...). Cultiver la gratuité, la beauté avec ce matériau qui appartient à tous : les mots de la langue. Faire sien le quotidien et le transfigurer. Ecrire et lire la poésie accroît la liberté et donc la joie".

Dans son livre intitulé "L'eau à la bouche", Colette Nys-Mazure entend arracher la poésie à la tour d'ivoire dans laquelle on l'enferme, contre le gré des poètes souvent, afin de la rendre au grand public, en en parlant avec des mots simples. Elle propose une mise en bouche de la poésie récente de la francophonie, avec le souci d'en montrer l'immense richesse. Des poèmes les plus classiques aux plus déroutants, des auteurs inconnus au connus et reconnus, des sujets légers aux engagements les plus forts, la flânerie proposée par Colette Nys-Mazure séduira les amoureux des mots.

>> "L'Eau à la bouche - Poésie, ma saison" • Colette Nys-Mazure • Ed. Desclée de Brouwer • 2011 • 14 EUR.

### Un patrimoine méconnu

Le CPAS de la Ville de Bruxelles entretient un patrimoine immobilier d'ampleur. Un héritage séculaire qu'il entend gérer davantage dans le sens d'une source de rente. Le photographe Marc Detiffe dévoile toute la richesse architecturale, non seulement des bâtiments emblématiques comme le palais des vins, l'institut Pacheco..., mais aussi des nouveaux logements, "Les 1.000 logements", tous lieux de vie et de cohésion sociale. Par antenne sociale, des Marolles, à Neder-over-Heembeek, en passant par le Béguinage ou le quartier Anneessens, le lecteur découvre des coins et recoins investis par l'acteur public. Une belle balade dans Bruxelles où esthétique et présence humaine se conjuguent.

>> CPAS de la Ville de Bruxelles • "Patrimoine architectural en devenir" • Ed. CIVA • 2011 • 42 EUR.



# La légèreté de l'art en milieux de soins

Par le conte, la magie, le chant, la musique, la danse, le dessin ou encore le jeu, des artistes ouvrent les portes de l'imaginaire à l'hôpital, en maison de repos, dans des institutions psychiatriques... Leur objectif n'est pas thérapeutique. Il s'agit d'abord et avant tout de partager leur art et d'apporter réconfort et bien-être aux personnes.



"Nous venons partager notre plaisir artistique"  
Véronique

**Mademoiselle Grâce Vibrato entre dans la chambre de Pauline à la maison de repos "Les Tilleuls",** un peu comme on traverse la rue pour aller à la rencontre d'une personne. Perruque rousse, petit nez rouge, look glamour haut en couleur, elle donne de la voix. Des chansons d'hier et d'aujourd'hui, des mélodies pour chanter ensemble ou simplement écouter. "Mon outil c'est le chant, mon corps mon instrument", explique Régine Galle, musicienne. Ses visites en maison de repos se terminent toujours par un bal où tous (résidents, personnel, visiteurs) dansent joyeusement. Un rendez-vous régulier attendu par les résidents, qui a pu voir le jour grâce à l'enthousiasme et au soutien actif des ergothérapeutes. Mais Régine a d'autres cordes à son arc... Pour les enfants hospitalisés, elle devient Founzo, un personnage qui ne manque pas d'airs. Le chant classique côtoie le jazz et la chanson se fait tenue lorsque l'instant l'im-

pose dans une chambre. Avec Inghe la conteuse, David le magicien, Véro l'artiste plasticienne, Javier le danseur, Audrey la comédienne, Régine fait partie de l'asbl Le Pont des Arts (1). Depuis 1998, cette association regroupe des artistes de différentes disciplines intervenant en milieu de soins. Que ce soit dans le service des soins intensifs de l'Hôpital universitaire des enfants Reine Fabiola (Huderf), ou dans les services pédiatriques de plusieurs hôpitaux bruxellois, les artistes du Pont des Arts interviennent en équipe, laissant ainsi à l'enfant le choix de l'activité à laquelle il désire participer. A-t-il envie de dessiner avec Mademoiselle Papier, écouter une histoire avec Cerise, découvrir les secrets magiques de David le magicien ou échanger avec la marionnette Gudule? "Nous n'imposons rien à l'enfant; on l'invite sur le pont des arts, il a le choix de la discipline mais il a aussi la possibilité de dire non!", précise

David. Et dans l'hôpital où l'enfant doit accepter les soins qu'on lui prodigue au fil des jours et parfois des semaines, cette liberté est très importante. "Nous sommes une équipe complémentaire. L'enfant peut puiser l'espace personnel dans lequel il pourra s'évader", ajoute le magicien.

## Un voyage dans l'imaginaire

"C'est la première fois que mon enfant rit depuis que nous sommes ici", confie une maman à Inghe venue raconter un conte à un enfant malade. "Lorsque je commence une histoire, j'invite l'enfant mais aussi les parents à partir ensemble en voyage. Notre intervention permet d'apaiser les petits malades le temps d'une histoire, d'un dessin, d'un jeu. Elle les extrait ainsi du monde de l'hôpital pour un moment. L'artiste apaise, donne de l'air et ouvre les portes de l'imaginaire", raconte Inghe Van den Borre initiatrice du projet du Pont des Arts. Des soignants ont confié à l'équipe que les bienfaits

de la visite des artistes se répercutaient parfois plusieurs jours durant. Et même avant leur passage car les enfants attendent leur visite avec impatience et se réjouissent de voir venir les artistes. "Ils apportent beaucoup plus qu'une simple distraction ou un amusement aux enfants. Les artistes leur permettent de s'évader vers un monde imaginaire, de vivre de précieux moments d'insouciance, de partage d'émotions, des instants où tout est possible", révèle Georgette Hendrijckx, infirmière à l'Huderf.

## Deux mondes que tout oppose

"Cette rencontre entre ces personnages farfelus et incontrôlables que sont les artistes et le personnel soignant dont le travail exige précision et rigueur ne fut pas simple, continue l'infirmière. Ce sont deux mondes complètement différents. Nous fonctionnons selon deux temporalités différentes. Alors que le personnel soignant doit sans cesse contrôler, anti-

per, surveiller, les artistes rebondissent sur le présent, l'imprévu. Les soignants travaillent dans la réalité alors que l'artiste ouvre l'imaginaire. Il a donc fallu apprendre à nous connaître et, au fil du temps, des liens de confiance et de respect se sont tissés. C'est en côtoyant quotidiennement tous ces personnages pleins de fantaisie, d'humour et de spontanéité que nous, soignants, apprenons à nous laisser surprendre, à vivre et à apprécier la magie du moment présent, à retrouver notre part d'enfance".

## Tout un travail!

"Les artistes ont l'air d'improviser sans cesse lorsqu'ils interviennent dans un milieu de soins mais derrière cette légèreté il y a non seulement tout un travail de préparation mais aussi toute une réflexion sur leur pratique", précise l'infirmière Georgette Hendrijckx qui fait partie du Réseau Art et Santé (voir encadré). Les artistes de l'asbl Le Pont des Arts ont régulièrement des temps de préparation mais aussi de formation.

Sans cesse, ils ajustent leur pratique en fonction de ce qu'ils ont vécu mais aussi de ce que les personnes leur demandent. Un enfant à l'hôpital voudra une histoire particulière, une amie en maison de repos demandera des chansons de son pays. "Nous adaptons notre art à l'hôpital pour répondre à toutes les situations, correspondre à tous les âges depuis les bébés jusqu'aux ados", précise Inghe. Ainsi, David Dugnoille, magicien, a-t-il entamé un travail tout particulier au Centre de traumatologie et de réadaptation (CTR) en collaboration étroite avec les ergothérapeutes. Au sein du projet "Magie et rééducation", il conçoit des tours de magie adaptés à chaque patient et donc à chaque handicap afin d'offrir un stimulus personnalisé qui permettra à la personne d'avancer plus vite dans sa réhabilitation.

Il faut savoir que les milieux de soins payent rarement les prestations des

artistes. A l'asbl Le Pont des Arts, ceux-ci sont salariés, généralement à temps partiel, sous un statut subsidié ACS. Pour le reste, l'asbl vit de subsides temporels ou de dons.

L'équipe est supervisée en permanence par une psychologue. Car certaines situations ne sont pas toujours faciles à comprendre et à gérer. "Avant de commencer les visites de chambre en chambre, les infirmières nous signalent les isolements éventuels, nous disent à quoi nous devons faire attention, par quelle chambre commencer. Elles nous indiquent les handicaps éventuels : si un enfant ne voit pas ou n'entend pas, s'il ne peut pas se lever ou faire certains mouvements, aussi s'il ne peut pas manger. C'est très important car Inghe adore raconter des histoires de nourriture..." plaisante Véronique. Bien sûr les artistes connaissent et respectent les règles d'hygiène de l'hôpital.

## Partager et transmettre

Vêtue d'une salopette bleue parsemée de poches d'où dépassent crayons, marqueurs et pinceaux, Véronique Vandegh propose un petit atelier de dessin ou de peinture, un origami ou effectue un dessin pour les enfants. "Lorsque j'arrive dans une chambre, mon déguisement permet de comprendre de suite qui je suis et pourquoi je viens, explique cette artiste-graveur. Nous sommes d'abord et avant tout des artistes et nous entrons en contact avec les enfants par notre art. Nous venons partager notre

plaisir artistique, ce qui nous permet de nous évader ensemble". "Ce sont des petits cailloux que l'on sème, ajoute Inghe. Il s'agit d'une rencontre, d'une transmission de notre art à une personne et non à un malade".

"L'approche artistique permet de communiquer avec quelqu'un dans un rapport d'égal à égal, soutient le Dr Dendoncker, psychiatre, psychanalyste, médecin-chef de l'hôpital psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu de Leuze en Hainaut, une institution qui accueille de nombreux artistes. La production artistique est une ouverture à tous les sens. Elle permet de laisser s'exprimer, vibrer l'être humain qui est en nous. L'art en milieu de soins ouvre le champ des possibles chez la personne et aussi chez les soignants".

## Art mais pas thérapie

Cette ouverture par l'art apporte un bien-être indéniable à la personne mais les membres du Réseau Art et Santé se gardent bien de parler d'arthérapie, un terme aujourd'hui galvaudé. "Nous reconnaissons que l'art peut avoir un effet thérapeutique non voulu, dans le sens qu'une amélioration du patient peut voir le jour lorsqu'il se prête à la création artistique, précise le Réseau Art et Santé (2). Cet effet thérapeutique, l'artiste ne le vise pas puisque son premier objectif est de partager une activité artistique"... tout simplement, pourrait-on rajouter.

// FRANÇOISE ROBERT

(1) Le Pont des Arts asbl se propose de relier l'art et les personnes par la présence d'artistes en milieux de soins et d'accueil. Infos : [www.lepontdesarts.be](http://www.lepontdesarts.be) - 0485/15.11.97.  
(2) Synthèse de cinq ateliers de réflexion menés dans le cadre du Réseau Art et Santé le 22 novembre 2006 avec la participation du philosophe Jean Noël.



Avec sa petite marionnette Michka, Audrey Durant entre en contact avec les bébés et suscite rapidement l'émerveillement et le rire.

## Réseau Art et Santé

Depuis 2005, le Réseau Art et Santé, coordonné par l'asbl Culture et Démocratie, rassemble des artistes et soignants qui poursuivent le même objectif : développer l'art et la culture dans les milieux de soins, renforcer et créer des ponts entre le secteur de la culture et celui de la santé.

Le Réseau a organisé de nombreuses rencontres, débats, ateliers rassemblant les différents acteurs afin de construire une réflexion commune. Il en résulte une publication qui présente la philosophie du Réseau, destinée à toute personne concernée par l'art en milieu de soins. Un code de déontologie définissant les principes éthiques de l'artiste professionnel intervenant en milieu d'accueil, d'aide et de soins responsabilise et clarifie les devoirs et engagements moraux des artistes. Il garantit aussi aux bénéficiaires une qualité de service. Le site internet du Réseau regorge par ailleurs d'informations : actes des différentes rencontres, kit d'information, répertoire des formations disponibles, répertoire des artistes et associations intervenants en milieux de soins...

>> Infos : Réseau Art et Santé coordonné par Culture et démocratie asbl • rue Emile Féron, 70 à 1060 Bruxelles • 02/502.12.15 • [info@cultureetdemocratie.be](mailto:info@cultureetdemocratie.be) • [www.artetsante.be](http://www.artetsante.be)



© A.M. Jadoul

## Le dossier médical global, encore plus attractif!

Depuis 1999, le médecin généraliste reçoit un paiement annuel pour chaque patient qui le désigne comme son médecin de famille, détenteur de son dossier médical. Depuis ce 1<sup>er</sup> avril, celui-ci pourra percevoir un honoraire supplémentaire pour renforcer son rôle préventif. Le dossier médical global devient ainsi encore plus attractif pour le patient et le médecin. Nous l'encourageons particulièrement du côté francophone.

Le dossier médical global (DMG) a été introduit en 1999. Au départ réservé aux plus de 60 ans, il a été progressivement étendu à l'ensemble de la population. L'objectif poursuivi par le DMG est d'encourager le patient à choisir un médecin de famille qui centralise toutes les données médicales (y compris les protocoles et traitements des médecins spécialistes, les résultats des examens techniques, les informations relatives à une hospitalisation...). Cette centralisation permet au médecin généraliste d'avoir une vue globale, une information complète, d'être officiellement la personne de référence et de contact du patient et d'éviter la multiplication inutile des examens médicaux.

Le nombre de patients ayant choisi un médecin généraliste pour tenir son DMG augmente d'année en année. Fin 2010, en Flandre, 75% de la population avait ouvert un DMG, mais en Wallonie et à Bruxelles ces pourcentages sont plus bas, respectivement 41% et 35% (chiffres portant sur les membres de la MC uniquement), même s'il existe une nette progression et un rattrapage progressif par rapport à la Flandre.

A présent, les personnes de 45 à 75 ans qui possèdent un DMG pourront bénéficier d'une consultation de prévention supplémentaire (avec check list) effectuée par le médecin généraliste détenteur de leur DMG. Pour gérer ce module de prévention, le médecin peut percevoir 10,14 euros par an, en plus de l'honoraire annuel du DMG de 28,15 euros, soit 38,29 euros au total par an et par patient inscrit.

### Grâce au DMG, le coût à charge du patient est diminué

Si le développement du DMG améliore la qualité de la prise en charge de la santé du patient, il faut souligner qu'aussi bien le DMG que le nouveau supplément pour le module prévention sont entièrement remboursés. Pas de ticket modérateur.

Pour beaucoup de personnes néanmoins, avancer le prix de la consultation chez le médecin généraliste (22,95 euros), plus le coût du DMG (28,15 euros), plus le coût de la consultation de prévention (10,14 euros) constitue une barrière financière. C'est pourquoi il a été décidé que tous les patients peuvent demander d'appliquer le tiers-payant, tant pour le DMG que pour le module de prévention. Le médecin enverra alors ces attestations à la mutualité qui le remboursera directement.

Ensuite, le patient qui a ouvert un DMG bénéficie d'une réduction des tickets modérateurs lors de chaque consultation du médecin généraliste.

Grâce au DMG, le ticket modérateur est aussi réduit pour les visites à domicile (pour les malades chroniques ou âgés de plus de 75 ans), pour le supplément de permanence

(consultations après 18h) et la première consultation chez le spécialiste (après envoi par le généraliste).

Choisir un médecin généraliste détenteur de son dossier médical global permet donc d'alléger sa facture de soins.

Pour encourager l'extension et faciliter l'accès au DMG, à l'avenir, le renouvellement annuel du DMG chez le même médecin ne devra plus faire l'objet d'une avance financière de la part de l'assuré, le médecin titulaire du DMG recevant automatiquement l'honoraire en question directement de la mutualité.

### Extension et facilitation du tiers payant social

Dans les mois qui viennent, la procédure du tiers-payant pourra aussi être appliquée pour le remboursement des consultations chez le

médecin généraliste, même indépendamment du DMG, et ce, pour les patients bénéficiant de l'intervention majorée (Bim et Omnio). Concrètement, ceux-ci ne devront plus alors déboursier directement qu'1 euro (s'ils ont le DMG) ou 1,5 euro (s'ils le n'ont pas) pour la consultation. Et si, à cette occasion, ils ouvrent un DMG et bénéficient de la consultation de la prévention, ils ne paieront toujours directement qu'un euro à leur médecin généraliste, celui-ci étant directement payé par la mutualité!

liste, celui-ci étant directement payé par la mutualité!

Afin de faciliter l'application du tiers-payant social pour les médecins, les mutualités ont formulé ensemble des simplifications administratives radicales :

- > l'identification des patients ayant droit au tiers-payant est uniformisée ;
- > les tickets modérateurs à demander par les médecins ont été grandement simplifiés ;
- > les papiers à remplir ont été allégés ;
- > les mutualités proposeront chacune une seule adresse d'envoi ;
- > les remboursements auront lieu plus rapidement et il y aura un engagement de paiement.

Ces nouvelles procédures administratives simplifiées devraient faciliter la mise en œuvre du tiers-payant. En tout cas, le médecin ne pourra plus invoquer la complexité administrative pour le refuser. Lorsque le réseau d'échange électronique sera progressivement étendu aux médecins, les formalités administratives pourront être encore allégées.

**Le dossier médical global et le nouveau module de prévention combinés avec le paiement en tiers-payant pourront réellement améliorer la qualité de la prise en charge de la santé du patient. Les avantages financiers et les procédures administratives ont été améliorés. Nous invitons les médecins généralistes à davantage présenter à leurs patients.**

(Lire aussi les articles sur le DMG en page 2)

## ça se passe

### // Plantes médicinales

Du 20 au 27 mai, le domaine de Nivezé propose un séjour basé sur l'apprentissage et la connaissance des "plantes médicinales". Exposés sur les plantes, les huiles essentielles, ateliers soins, les plantes comestibles et atelier cuisine, promenades avec guide, repas festif et entrée aux thermes. Prix: Membre MC: 495 EUR.

Lieu: 76, route du Tonnelot - 4900 Spa.  
Rens. > 087/79.03.13 • www.niveze.be

### // Diététique

Le jeudi 28 avril à 18h30, le centre de gastronomie historique organise une conférence sur le thème des pâtes et de la diététique.

Lieu: 24, rue des Riches Claires - 1000 Bruxelles.  
Rens. > 02/548.26.11 • bp1@brunette.brucity.be

### // Consommation

Le jeudi 28 avril à 12h, la Ville de Bruxelles organise une conférence intitulée "Apprendre l'autonomie face à la consommation".

Lieu: 17, place Ste-Catherine - 1000 Bruxelles.  
Rens. > 02/279.50.60.

### // Deuil périnatal

L'Université ND de Namur organise un cours inter-facultaire en bioéthique les mardis de 18h15 à 20h, sur "Ethique et deuil périnatal". Le 26 avril: "Le point de vue du pédiatre néonatalogue".

Lieu: 61, rue de Bruxelles - 5000 Namur.  
Rens. > 081/72.52.43 • annick.massart@fundp.ac.be

### // Exclusion sociale

Le jeudi 28 avril de 13 à 16h, l'asbl Hospitium organise une conférence: "L'exclusion sociale au travers d'un film témoignage".

Lieu: Porte de Hal, bd du Midi - 1000 Bruxelles.  
Rens. > 02/543.60.55 • info@hospitium.be

### // Etre heureux

Le mardi 26 avril de 18h30 à 20h, l'Institut de recherche en sciences psychologiques de l'UCL organise une conférence "Etre plus heureux..."

Lieu: 10, place Cardinal Mercier - 1348 LLN.  
Rens. > 010/47.45.47 • nadine.didier@uclouvain.be

### // Passivité positive

Le vendredi 15 avril à 20h, aura lieu un débat entre Christophe Schaeffer, philosophe, et Ignace Berten, théologien, à l'occasion de la parution du livre "La vague et la falaise, éloge de la passivité" de Ch. Schaeffer et M.J. Lemal. Prix: 5 EUR.

Lieu: 34, rue J. Makoy - 4000 Liège.  
Rens. > 04/226.74.13.

### // Relation d'aide

Les 28 et 29 avril, l'association Paroles d'enfants organise un colloque intitulé "Changer: remède, poison ou vaccin?" Pour les professionnels de la relation d'aide. Prix: 150 EUR.

Lieu: 2, Esplanade de l'Europe - 4020 Liège.  
Rens. > 04/223.10.99 • www.parole.be

### // Microcrédit

Le mercredi 27 avril, Crédal et le Réseau européen de la micro-finance organisent à Bruxelles un colloque sur le thème "La micro-finance en Belgique. Le microcrédit: un outil d'intégration économique pour les jeunes".

Rens. > 010/48.34.76 • www.credal.be

### // Ateliers d'écriture

Le WE du 6 au 8 mai, Changements pour l'égalité organise à Huy des ateliers d'écriture sur le thème de "La rigueur". Prix: 50 EUR.

Rens. > 02/218.34.50 • www.changement-egalite.be

### // Troubles de l'attachement

Les vendredi 6 et samedi 7 mai de 8h30 à 17h, l'association PETALES organise un colloque sur le thème "Pour construire la sécurité interne, l'indispensable alliance parents et professionnels". Prix: 100 EUR.

Lieu: 147, rue des Français - 6020 Charleroi.  
Rens. > info@petales.org • www.petales.org

### // Bouc émissaire

Le jeudi 28 avril, l'Université de Paix organise une formation: "Comment réagir face au phénomène de bouc émissaire?"

Lieu: 4, bd du Nord - 5000 Namur.

Rens. > 081/55.41.40 • www.universitedepaix.be

### // Ethnologie

Le mercredi 4 mai à 20h, l'Atelier du voyage asbl organise une conférence: "Une vision ethnologique de nous-mêmes". Prix: 7 EUR.

Lieu: 28, rue François Libert - 1410 Waterloo.

Rens. > 02/354.53.46 • www.latelierduvoyage.be

### // Santé mentale et mineurs

Les 19 et 20 mai, le Centre Hospitalier Jean Titeca asbl organise un congrès en santé mentale et justice des mineurs: "S'il te plaît, dessine-moi ton enfer". Adolescence, violence, troubles psychiques et soins obligés. Prix: 205 EUR.

Lieu: Centre de Congrès Flagey - 1050 Bruxelles.

Rens. > Fax: 02/738.09.54 •

www.chjt.be/iconegress/mh-jj2011

### // Intervenant social

Le mardi 26 avril et les lundis 16 mai et 6 et 20 juin de 9h30 à 16h30, le Centre de Formation Continué de l'école sociale Charleroi organise une formation intitulée "La visite à domicile ou quand l'intervenant pénètre dans l'intimité de l'usager". Prix: 220 EUR.

Lieu: 134, rue Kaisin - 6061 Montignies-sur-Sambre.

Rens. > 071/20.22.98 • anne.sottiaux@helha.be

### // Etudes supérieures

A partir du 26 avril, démarre la prochaine formation-relais, organisée par le Centre d'enseignement supérieur de promotion sociale associé à l'UCL, pour préparer les jeunes à un nouveau départ dans les études supérieures. Info: mardi 12 avril à 17h.

Lieu: 6, rue des Wallons - 1348 Louvain-La-Neuve.

Rens. > 010/47.82.49 • www.cpfb.be

### // Brocante humanitaire

Le w-e des 30 avril et 1<sup>er</sup> mai de 10 à 17h, aura lieu la brocante humanitaire de Clerlande au profit de projets éducatifs en Afrique et en Inde.

Lieu: 82, rue du Monastère - 1330 Rixensart.

Rens. > 010/84.49.24.

### // Valériane à Bruxelles

Les 29 et 30 avril et le 1<sup>er</sup> mai de 10 à 19h, Nature et Progrès rassemble des exposants et conférenciers à Valériane, le salon international de l'alimentation biologique et de l'écologie pratique. Prix: 8 EUR.

Lieu: Tour et Taxis - 1000 BXL.

Rens. > 081/32.30.53 • communication@natpro.be

### // Pesticides et santé

Le jeudi 28 avril à 19h30 Le Centre permanent pour la citoyenneté et la participation organise un ciné-débat: "Nos enfants nous accuseront", Les conséquences des pesticides et des OGM sur notre santé.

Lieu: 78, rue de la Batte - 6792 Battincourt.

Rens. > 081/32.50.65 • koener@ccpcp.be

### // Agriculture écologique

Le mercredi 27 avril à 20h, Terre et Conscience organise une conférence donnée par Pierre Rabhi, pionnier de l'agriculture écologique. Prix: 12,50 EUR.

Lieu: 51, avenue E. Mounier - 1200 Bruxelles.

Rens. > 02/771.28.81 • www.terreetconscience.org

### // Agriculture sans pétrole

Le mercredi 27 avril de 20 à 22h30, Etopia organise une conférence "Une agriculture sans pétrole".

Lieu: 50, avenue F. Roosevelt 1050 Bruxelles.

Rens. > www.etopia.be

### // Acteurs de justice

Le vendredi 29 avril de 9 à 16h, l'asbl Droits quotidiens organise à Namur, une formation "Les acteurs de justice: Le juge, l'avocat et moi". Prix: 100 EUR.

Rens. > 010/22.53.55 • www.droitsquotidiens.be